

PERSPECTIVES



ILLUSTRATION SÉBASTIEN THIBAUT

Quatre partis, quatre déclinaisons du nationalisme québécois

MARCO BÉLAIR-CIRINO
MYLÈNE CRÈTE
CORRESPONDANTS PARLEMENTAIRES
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Après avoir confié la responsabilité de la langue française au ministre Simon Jolin-Barrette mercredi, François Legault s'est appliqué, sans que personne lui demande, à définir le nationalisme qu'il prône.

« En campagne électorale, la Coalition avenir Québec [CAQ] avait promis d'être un gouvernement nationaliste », a déclaré le premier ministre d'entrée de jeu à la presse. « Pour moi, être nationaliste, c'est d'abord fondé sur trois piliers : la langue française, la culture et la laïcité de l'État. »

Contrairement à ce qu'il affirmait au *Devoir* en juin dernier, il n'exclut plus la possibilité de rouvrir la loi 101 et promet

« quelque chose d'ambitieux » pour l'industrie culturelle. « La culture, c'est l'âme d'un peuple », a-t-il fait valoir.

François Legault embrasse aujourd'hui le nationalisme autonome... après avoir défendu le nationalisme indépendantiste.

Dans un entretien à la fin juin, le chef du gouvernement disait s'affairer à accroître la fierté nationale québécoise. « Pour moi, c'est important cette fierté-là. Moi, j'ai toujours été nationaliste. J'ai même été souverainiste », a-t-il dit. Que permet cette fierté? « Ça permet d'avoir des projets collectifs », a répondu M. Legault sans hésitation.

Outil de rassemblement

Tous les partis se réclament aujourd'hui d'une forme de nationalisme. Pour cause, « aucune autre idéologie, aucun autre mouvement social n'ont constitué un instrument de rassemble-

ment aussi puissant depuis la Révolution française », souligne le politologue Louis Balthazar dans son ouvrage *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*.

Le politologue a défini le nationalisme comme « un mouvement qui consiste à accorder une priorité à l'appartenance nationale et à lutter pour une meilleure reconnaissance de la nation à laquelle on appartient ». « Pour un petit peuple comme celui du Québec, le nationalisme est un ingrédient presque indispensable à son existence, à sa survie, à son développement », insiste-t-il.

En tirant encore plus le tapis nationaliste sous ses pieds, la CAQ bouscule le Parti québécois (PQ). À trois ans des élections générales, la formation politique de François Legault veut-elle la peau du PQ?

« M. Legault voulait s'attaquer lui aussi aux "vraies affaires", aux questions économiques. Là, on découvre un

Tout le monde est nationaliste ici, autour de la table, d'un coup sec!

HAROLD LABEL



M. Legault culturel de bout en bout : laïcité, culture, langue. Ça, c'est déjà un étonnement. Pourquoi jouer la carte du nationalisme? Est-ce que c'est bêtement pour aller chercher un électorat péquiste tout en compliquant la vie aux libéraux, qui vivent de leur électorat anglophone depuis la Confédération ou à peu près?» demande l'historien Yvan Lamonde.

Le professeur en sciences politiques de l'Université Laval Réjean Pelletier en est persuadé. « La CAQ voit le PQ comme son adversaire principal, soutient-il. La clientèle qu'elle peut encore courtiser est celle du PQ. Donc, plus il y aura de gens qui viennent du PQ, moins il sera fort et moins il sera un obstacle à la montée de la CAQ, et ça, pour assurer une plus longue vie au pouvoir à la CAQ. »

Le leader parlementaire, Martin Ouellet, a dit cette semaine ressentir comme « un petit velours » la volonté de M. Legault de rouvrir la Charte de la langue française. Ce faisant, le gouvernement donne tort à « ceux et celles qui pensent que le Parti québécois est un parti moribond et n'a rien à proposer », a affirmé M. Ouellet en marge d'un caucus des neuf élus péquistes.

Poussé dans ses retranchements, le parti politique fondé par René Lévesque poursuit l'objectif de « fond[er] un pays, non pas [d'assurer] la gestion ordinaire d'une province », a insisté la présidente Gabrielle Lemieux. Pour le PQ, le nationalisme conduit logiquement à l'indépendance.

N'étant plus souverainiste, François Legault n'est pour sa part « pas piégé par des contraintes ou des extrêmes », avance M. Lamonde. « Ce n'est pas un idéologue. Il est très pragmatique. C'est probablement pour ça qu'il réussit. C'est ce qui fait sa force. Ce que les libéraux et les péquistes n'ont pas réussi à faire avec la laïcité, lui l'a fait. Ce que les libéraux et les péquistes n'ont pas réussi à faire avec une révision de la politique linguistique, lui a décidé de s'y attaquer », poursuit-il.

À Québec, le chef de l'opposition officielle, Pierre Arcand, ne voulait pas être en reste. Le Parti libéral du Québec est nationaliste, a-t-il assuré, avant d'être appelé à préciser sa vision du nationalisme. « Premièrement, la défense des intérêts du Québec », a-t-il déclaré tout en pointant le Plan Nord. Il s'agissait d'une initiative visant à favoriser la croissance de « nos entreprises » et l'occupation du territoire. « Et je terminerai aussi en vous disant que, sur le plan de la culture, regardez, année après année, les sommes d'argent qui ont été mises pour la culture au Québec [par le PLQ] », a-t-il ajouté.

Le PLQ, qui est boudé par l'électorat francophone, est aussi disposé à « améliorer certains éléments de la loi 101 », mais à condition de ne pas porter atteinte aux droits individuels, a poursuivi M. Arcand, provoquant l'étonnement de ses adversaires politiques.

Le chef parlementaire du Parti québécois, Pascal Bérubé, était ébaubi par cette nouvelle.

Son confrère Harold LeBel dit avoir remarqué un changement de ton de la part des élus libéraux. À un moment durant les travaux de la commission parlementaire sur l'avenir des médias, la députée de Verdun, Isabelle Melançon, préconisait le rapatriement de pouvoirs qui sont actuellement entre les mains du gouvernement fédéral. Qui plus est, la députée de Verdun acquiesçait à l'évocation par des intervenants de la politique de « souveraineté culturelle » mise en branle par Robert Bourassa. « Tout le monde est nationaliste ici, autour de la table, d'un coup sec! » a lancé M. LeBel.

Québec solidaire aussi. Le parti de gauche se réclame d'un « nationalisme civique » et indépendantiste qui, insiste la députée Catherine Dorion, ne fait pas de distinction entre les Québécois dit de souche et les néo-Québécois. « Ce qu'on veut faire, nous autres, c'est un projet de société qui est enthousiasmant, qui est emballant, qui ne met pas du monde de côté en disant "Toi, t'es pas vraiment Québécois", a-t-elle expliqué. Ceux qui sont Québécois, c'est ceux qui veulent l'être. »

Pour Louis Balthazar, « un véritable nationalisme ne peut que viser au rassemblement et à la solidarité de tous ceux qui composent la nation ».

PERSPECTIVES
Michel David:
« Choisir le plus faible »
B4

PERSPECTIVES
Coup de poker
à Westminster
B4

DEVOIR DE PHILO
Woodstock et la liberté
comme domination
B5

IDÉES
Normand Baillargeon:
« Le numérique
en classe » | B7

III BILAN FÉDÉRATION

Quand les provinces se liguent contre Ottawa

Les électeurs seront conviés aux urnes le 21 octobre prochain pour trancher une question somme toute assez simple : les libéraux méritent-ils de prolonger leur passage aux commandes du Canada ? En cette veille électorale, *Le Devoir* propose un bilan en sept volets du mandat hyperactif de Justin Trudeau. Aujourd'hui : les relations fédérales-provinciales

HÉLÈNE BUZZETTI
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À OTTAWA
LE DEVOIR

C'est ce qu'on pourrait appeler un revirement de situation. Quand Justin Trudeau a pris le pouvoir à Ottawa, il pouvait compter sur des homologues provinciaux bien rouges souvent prêts à l'appuyer. Quatre ans plus tard, la marque de commerce libérale bat de l'aile d'un océan à l'autre et le premier ministre sortant doit faire face à un front commun conservateur qui souhaite ouvertement son départ.

À l'automne 2015, il n'y avait qu'un seul gouvernement provincial conservateur, celui du Saskatchewan Party, ou deux si on considère que le Parti libéral de la Colombie-Britannique, au pouvoir à ce moment-là, est davantage affilié à la mouvance conservatrice. Tous les autres étaient libéraux (6) ou néodémocrates (2). Et M. Trudeau a pu compter sur leur appui.

C'est grâce à Kathleen Wynne en Ontario qu'il a pu convaincre la fédération de bonifier le Régime de pensions du Canada. C'est parce que le Nouveau-Brunswick de Brian Gallant — un ami personnel de Justin Trudeau — a le premier rompu le front commun provincial sur la santé qu'Ottawa a pu plafonner le taux de croissance des transferts et instaurer des fonds consacrés à la santé mentale et aux soins à domicile. Et la néodémocrate albertaine Rachel Notley a fourni une importante caution morale à Justin Trudeau en appuyant sa taxe sur le carbone en échange de la promesse de construction de nouveaux pipelines.

Aujourd'hui, M. Trudeau ne peut plus compter que sur les libéraux de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Les bleus sont revenus en grâce en Alberta, au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Sans compter qu'au Québec, la CAQ a délogé Philippe Couillard.

Positions divergentes

Déjà, en 2016, Ottawa et Québec avaient eu un léger accrochage à propos de l'aide médicale à mourir, le gouvernement Couillard estimant que la nouvelle loi fédérale était trop restrictive et empiétait sur les compétences provinciales en octroyant aux infirmières le droit d'administrer cette aide. Ces accrochages sont devenus plus fréquents avec l'arrivée de François Legault, même si les deux gouvernements ont eu à cœur de ne pas attiser ceux-ci sur la place publique.

Ainsi, les libéraux ont opposé une fin de non-recevoir aux caquistes qui désiraient rendre l'obtention de la résidence permanente conditionnelle à la maîtrise du français et des valeurs québécoises. Tout comme ils refusent encore que Québec gèle le nombre de réfugiés et de candidats à la réunification familiale accueillis. Ils ont cependant accédé à la demande de Québec et versé, quelques jours avant le déclenchement électoral, une compensation de 250 millions de dollars pour l'accueil des migrants irréguliers arrivés par le chemin Roxham. Les libéraux ont aussi qualifié d'« impensable » la loi caquiste sur la laïcité, mais se sont bien gardés de se joindre à la contestation judiciaire.

Ottawa a refusé net d'envisager la mise en place d'une déclaration de revenus unique, ce qui a amené François Legault à rappeler candidement qu'Andrew Scheer était d'accord, lui.

Les deux capitales ont aussi eu maille à partir à propos du financement du tramway de Québec. Le gouvernement libéral assurait que le montant de 1,2 milliard de dollars réclamé était sur la table, tandis que Québec déplorait que le montage financier proposé reposât sur l'utilisation complète d'une enveloppe pour les infrastructures vertes qu'il destinait à d'autres projets. Les deux parties se sont finalement entendues.

contestation par la Saskatchewan de la taxe fédérale sur le carbone au nom du respect des compétences provinciales.

Front conservateur

Ces deux enjeux environnementaux servent justement de moteur à la fronde provinciale conservatrice qui se bâtit contre Justin Trudeau depuis un an ailleurs au pays. L'Albertain Jason Kenney martèle que Justin Trudeau nuit à l'industrie pétrolière si vitale à l'économie de sa province. Il sort donc l'arsenal légal.

Primo, il demande à sa Cour d'appel une opinion sur la constitutionnalité de la taxe sur le carbone, même si l'Ontario et la Saskatchewan ont essuyé un revers dans leur propre contestation. Secundo, il promet de contester les projets de loi C-69 (au motif qu'il rend trop ardue la construction d'infrastructures

pétrolières) et C-48, qui instaure un moratoire sur le transport maritime d'hydrocarbures au nord de la Colombie-Britannique. M. Kenney a même créé un fonds de 10 millions de dollars pour aider les communautés autochtones favorables à des projets pétroliers à contrecarrer devant les tribunaux les discours des opposants.

Jason Kenney a invité cet été ses concitoyens tentés par la séparation de l'Alberta à plutôt se séparer de M. Trudeau, et il envisage de faire campagne pour Andrew Scheer en Ontario cet automne. Car Doug Ford, lui, se fera plus discret, ayant même fermé la législature jusqu'à la fin d'octobre pour rester loin des projecteurs. Le premier ministre ontarien atteint des sommets d'impopularité que les troupes de Justin Trudeau n'aspirent qu'à exploiter.

Déjà, lorsque Queen's Park a abandonné le projet d'Université de l'Ontario français, Ottawa est arrivé à la rescousse en allongeant 1,9 million pour maintenir en poste les employés déjà embauchés. Quand l'Ontario a sabré un programme de plantation d'arbres, Ottawa l'a immédiatement rescapé en versant 15 millions. Et Ottawa a versé 25,7 millions pour préserver l'aide juridique aux migrants abolie par M. Ford.

Justin Trudeau s'est par ailleurs retrouvé avec un important conflit sur les bras lorsque la Colombie-Britannique est passée aux mains de la coalition NPD-Parti vert. La province a cessé d'appuyer le projet d'agrandissement de l'oléoduc Trans Mountain et s'est retrouvée en porte à faux avec l'Alberta. Les deux gouvernements, pourtant issus de la même famille politique, se sont engagés dans une guerre commerciale : l'une bloquant les importations de vin, l'autre tentant de plafonner les futures importations de pétrole. M. Trudeau a été contraint d'interrompre un voyage à l'étranger pour tenir un sommet avec les deux provinces.

Enfin, contre toute attente, le Québec, qui avait été jusqu'alors un allié d'Ottawa en matière environnementale, s'en est dissocié. La province s'est attaquée au projet de loi C-69 réformant le processus d'évaluation environnementale au motif qu'Ottawa y réitère le droit d'imposer un examen fédéral à un projet situé en sol québécois si celui-ci menace des espèces en péril, des oiseaux migrateurs ou des droits autochtones. De même, le Québec interviendra à la Cour suprême dans la





Les partis ne s'adressent pas à tous les électeurs, mais à ceux qu'ils veulent garder dans leur giron et à ceux qu'ils croient pouvoir rallier à leur cause. Et ils savent où les trouver. En photo, le premier ministre, Justin Trudeau. DARRYL DYCK LA PRESSE CANADIENNE

La politique est marketing

MANON CORNELLIER
LE DEVOIR

Le rituel est connu. Pour donner le vrai coup d'envoi à leur campagne, les partis font tout un plat du dévoilement de leur slogan et de leurs premières publicités. Le lancement d'une nouvelle marque de voiture serait à peine différent. Ce n'est pas un hasard, le marketing politique est devenu indissociable depuis longtemps des rendez-vous électoraux.

Le déclenchement officiel de la campagne n'a pas encore eu lieu qu'on y goûte déjà. Les publicités partisanes ont commencé à envahir le petit écran, la radio et les plateformes numériques, toutes affublées des fameux slogans. Les libéraux nous disent de « Choisir d'avancer ». Au NPD, « On se bat pour vous ». Le Bloc québécois affirme que « Le Québec, c'est nous ». Les Verts scandent « Ni à droite ni à gauche. Vers l'avant ensemble ». Et le Parti conservateur, lui, promet « Plus. Pour vous. Dès maintenant » en français et clame qu'il est temps pour vous de passer devant (*Time for you to get ahead*).

On peut se demander à quoi cela rime, mais tout ceci est soupesé pendant des mois par des stratèges et spécialistes des communications à l'aide de consultations, sondages et groupes témoins. « Il n'y a rien de fortuit », insiste Thierry Giasson, spécialiste de la question et professeur de sciences politiques à l'Université Laval.

« Les slogans, puis les publicités, sont « des repères pour les électeurs, des raccourcis ou des indices de ce que le parti veut faire ». Ce sont les premiers jalons de la construction de la trame narrative de campagne, d'où leur importance, explique-t-il. Quant au slogan, ajoute-t-il, il doit aussi inspirer la base militante et les supporteurs à qui il servira de cri de ralliement.

Les partis ne s'adressent pas à tous les électeurs, mais à ceux qu'ils veulent garder dans leur giron et à ceux qu'ils croient pouvoir rallier à leur cause, étudier de marché à l'appui, si on peut parler ainsi. Et les partis savent où les trouver. Les banques de données des

électeurs qu'ils entretiennent avec tant de jalousie — et de secret — et les sondages pour lesquels ils dépensent volontiers servent à cela.

Luc Dupont, professeur en communications à l'Université d'Ottawa, s'intéresse depuis longtemps à ces slogans et publicités partisanes pour comprendre à qui s'adressent les partis et décoder ce que pensent vraiment les stratèges en coulisses. Il note que seuls le PLC et le PC sont actuellement présents à la télévision, ce qui démontre leur intérêt pour une frange de la population plus indécise, moins informée mais plus friande de culture populaire télévisuelle.

Il souligne aussi un fait nouveau à ses yeux, soit que tous les principaux partis, sauf le NPD, ont choisi des slogans qui ne se limitent pas à les identifier, mais à marquer l'opposition avec l'adversaire. Les libéraux martèlent en somme que choisir les conservateurs équivaut à retourner en arrière. Le Bloc affirme être le seul à pouvoir parler au nom des Québécois. Les conservateurs, eux, se présentent comme les défenseurs des laissés-pour-compte du gouvernement Trudeau.

Dans le cas du NPD, l'essentiel du message se retrouve dans les publicités



L'HEURE JUSTE

Les slogans, puis les publicités, sont « des repères pour les électeurs, des raccourcis ou des indices de ce que le parti veut faire ».

et sur le site Web, note M. Dupont, et montre que ce qui préoccupe les stratèges est la méconnaissance du chef, Jagmeet Singh. Quant aux verts, leur appel à tous, en rappelant en sous-entendu que le sort de la planète préoccupe tout le monde, est audacieux, juge-t-il. Mais c'est ce que les sondages démontrent, relève Thierry Giasson, et le parti a vu cet effet à l'œuvre en Colombie-Britannique.

Mais la donne serait-elle en train de changer? Depuis quelques décennies, le consumérisme et le marketing politiques se sont imposés en politique avec pour résultat que les partis ne peuvent plus compter sur l'attachement partisan des citoyens. L'électorat est fragmenté et de plus en plus de citoyens abordent les campagnes électorales comme une opération de magasinage. Les partis, de leur côté, élaborent leurs politiques dans le même esprit, traitant l'électeur en consommateur ou en contribuable et non plus en citoyen, a documenté la journaliste au *Toronto Star*, Susan Delacourt, dans son livre *Shopping For Vote*.

Un large segment de la population aborde l'offre politique avec ses seuls besoins individuels en tête, relève le professeur Giasson. L'anxiété économique y est pour beaucoup et comme le spectre de la dernière récession flotte encore, les partis d'opposition y font volontiers référence, note-t-il.

Le mouvement écologiste a longtemps dénoncé cette approche consumériste qui a éclipsé la recherche du bien commun et freiné la réponse aux problèmes environnementaux, relève M^{me} Delacourt dans son ouvrage. Mais si l'anxiété économique est toujours dans le peloton de tête des inquiétudes des citoyens, celle provoquée par les changements climatiques la devancerait de quelques points, selon certains sondages.

Le slogan du PC est le seul qui vise uniquement l'anxiété économique. On saura le 21 octobre si cette approche peut encore suffire ou si, dans le contexte actuel, les électeurs recherchent des solutions capables de faire le pont entre leurs deux anxiétés.

Un gâchis libéral dans Saint-Léonard

KONRAD YAKABUSKI



La victoire de l'ancien imam Hassan Guillet lors de la course à l'investiture libérale dans Saint-Léonard-Saint-Michel en mai dernier avait semé la consternation au sein de la communauté italienne de cette circonscription montréalaise, qui avait jusque-là envoyé un député italo-canadien à Ottawa. La nomination de M. Guillet, un musulman d'origine libanaise, témoignait certes de la transformation démographique de ce fief libéral du nord-est de l'île de Montréal depuis l'arrivée des immigrants de l'Afrique du Nord et d'Haïti au cours des dernières décennies. Mais la nomination de celui que les bonzes du PLC considéraient comme étant une grosse prise — M. Guillet avait reçu des éloges de partout dans le monde après avoir livré un sermon touchant lors des funérailles des victimes de la fusillade de la grande mosquée de Québec en 2017 en plus d'être un symbole de la diversité si chère au premier ministre Justin Trudeau — avait néanmoins mis en colère les militants libéraux de longue date de Saint-Léonard-Saint-Michel.

Certains déploraient l'absence de vin lors de l'assemblée d'investiture, une concession aux électeurs musulmans venus en grand nombre pour appuyer « leur » candidat. D'autres reprochaient au PLC d'avoir « parachuté » M. Guillet dans la circonscription, loin de son lieu de résidence à l'extérieur de Montréal. Et même si c'était surtout la division du vote des militants italo-canadiens qui avait permis à M. Guillet de se faufiler vers la victoire, plusieurs en voulaient tout de même au parti d'avoir permis un tel dénouement.

On comprend que la campagne de M. Guillet en vue des élections fédérales d'octobre s'annonçait difficile dès sa nomination. Placé contre un candidat conservateur issu de la communauté italienne et appuyé par des personnalités bien en vue, et aux prises avec le mécontentement provoqué par les politiques libérales telle la légalisation de la marijuana, M. Guillet n'était pas devant une victoire assurée.

Il faut dire que les trois derniers députés libéraux de Saint-Léonard-Saint-Michel n'ont pas laissé que des souvenirs heureux dans l'esprit des électeurs de la circonscription. Le nom d'Alfonso Gagliano demeurera à jamais associé au scandale des commandites sous le gouvernement de Jean Chrétien dans les années 1990. Son successeur, Massimo Pacetti, fut expulsé du caucus libéral par M. Trudeau en 2014 à la suite d'allégations d'inconduite sexuelle. Nicola Di Iorio, qui avait raflé la circonscription en 2015 en gagnant presque 65% des voix, avait démissionné de son poste de député en 2018 dans des circonstances pour le moins nébuleuses. Interrogé sur ses longues absences de la Chambre des communes comme député, il avait prétendu que le premier ministre lui-même lui avait confié « une mission secrète ».

Les libéraux auraient sans doute balayé de nouveau Saint-Léonard-Saint-Michel le 21 octobre prochain si un candidat italo-canadien avait gagné l'investiture du PLC en juin dernier

Cela étant dit, les libéraux auraient sans doute balayé de nouveau Saint-Léonard-Saint-Michel le 21 octobre prochain si un candidat italo-canadien avait gagné l'investiture du PLC en mai dernier. Mais la destitution de M. Guillet par les hautes instances du PLC la semaine dernière, à la suite d'une plainte déposée contre lui par B'nai Brith Canada, laisse les troupes libérales dans une position encore plus fâcheuse. M. Guillet a affirmé cette semaine que le PLC était au courant de ses propos antérieurs, jugés comme antisémites et anti-Israël, lorsqu'il a été nommé. Il s'agit d'une accusation grave que le chef conservateur Andrew Scheer a vite reprise à son compte en reprochant aux libéraux d'avoir tenté de « cacher les vues antisémites de l'un de leurs candidats vedettes ». M. Guillet menace maintenant de se présenter comme candidat indépendant, ce qui risquerait de rallier bon nombre des électeurs musulmans de la circonscription que les libéraux avaient voulu rejoindre dans un premier temps avec la candidature M. Guillet. Le ministre de l'Immigration, Ahmed Hussen, l'avait pris sous son aile, et sa candidature avait fait les manchettes à travers le pays.

La stratégie des libéraux risque maintenant de se retourner contre eux. Certains membres du parti imputent la responsabilité de ce gâchis au député d'Honoré-Mercier et ministre du Patrimoine, Pablo Rodriguez, responsable de la campagne du PLC au Québec. Peu importe, il incombe à M. Rodriguez de réparer les pots cassés pour éviter que Saint-Léonard-Saint-Michel ne tombe entre les mains des conservateurs le mois prochain. Le candidat du PCC, Ilario Maiolo, qui fait campagne depuis plus d'un an déjà, jouit de l'appui du propriétaire des cinémas Guzzo, Vincenzo Guzzo, et du conseiller municipal Dominique Perri. Il reste à voir si la plupart des Italo-Canadiens, qui boudaient le PLC pendant que M. Guillet défendait sa bannière, rentreront au bercail si un membre de leur communauté est maintenant choisi pour représenter le parti lors des élections qui auront lieu dans à peine six semaines. Ou si le long règne des libéraux dans Saint-Léonard-Saint-Michel, circonscription maintenant pluriculturelle, tire à sa fin.

Choisir le plus faible

MICHEL DAVID



Le premier ministre Legault a justifié la neutralité qu'il a imposée aux députés de la CAQ lors de la prochaine campagne fédérale par son désir de s'assurer de bonnes relations avec le prochain gouvernement canadien, peu importe le parti dont il sera issu.

Pourtant, ses prédécesseurs libéraux ou péquistes ne sentaient pas la nécessité de cette sage réserve. Certes, le premier ministre lui-même s'abstenait de prendre officiellement position, mais ses députés étaient libres d'appuyer le candidat ou le parti de leur choix. Les libéraux faisaient campagne aux côtés de leurs vis-à-vis fédéraux et les péquistes se rangeaient derrière le Bloc québécois.

Lors de l'élection de 1988, Robert Bourassa, qui s'était allié Brian Mulroney pour mener à bien l'entente sur le libre-échange et l'accord du lac Meech, avait néanmoins autorisé son ministre-organisateur, Marc-Yvan Côté, à appuyer le Parti libéral du Canada et à accueillir en grande pompe son chef, John Turner, dans sa circonscription de Charlebourg.

Si Andrew Scheer veut devenir premier ministre, il doit augmenter de façon significative sa députation au Québec, et les circonscriptions ciblées par les conservateurs sont situées essentiellement en territoire caquiste. Même si ses engagements demeurent vagues, M. Scheer s'est montré plus ouvert aux demandes de M. Legault que Justin Trudeau, et il serait certainement reconnaissant d'avoir un coup de main, mais la CAQ se veut une coalition et de nombreux électeurs qui ont contribué à la victoire du 1^{er} octobre 2018 ne verraient pas d'un bon œil qu'elle favorise l'arrivée au pouvoir d'un parti qui leur inspire les plus grandes craintes.

•••••

Le gouvernement Trudeau fait actuellement pleuvoir les milliards sur le Québec. Global News a calculé que pour le seul mois d'août, il y a fait 1300 annonces totalisant 2,7 milliards, contre 284 annonces et 1,9 milliard en Ontario, et ça continue. En revanche, il s'oppose à l'octroi de tout nouveau pouvoir. Même l'instauration d'une déclaration de revenus unique administrée par le Québec semble incompatible avec sa vision unitaire du Canada.

La perspective d'un gouvernement Scheer n'a cependant rien de rassurant. Dans une lettre ouverte adressée aux Québécois vendredi, le chef conservateur est revenu à la charge avec son projet de « corridor énergétique », qui permettrait de faire transiter diverses sources d'énergie d'un bout à l'autre du pays. M. Legault semble n'y voir qu'une lubie, mais son propre entêtement à établir un « troisième lien » sous-fluvial entre Québec et Lévis démontre bien qu'il faut se méfier des lubies.

Rouge ou bleu, le prochain gouvernement fédéral comportera son lot d'inconvénients. Tout ce que doit souhaiter M. Legault, c'est que ce gouvernement soit le plus faible possible. Qu'il soit libéral ou conservateur, l'histoire des cinquante dernières années enseigne que la présence d'un gouvernement minoritaire à Ottawa a toujours été bénéfique au Québec.

Si M. Scheer devient premier ministre, il est permis de croire que Jason Kenney jouira d'une influence bien plus grande à Ottawa que M. Legault, et il n'abandonnera certainement pas son idée de ressusciter le projet de pipeline Énergie Est. Si M. Legault persiste à refuser, son homologue albertain va s'employer à convaincre M. Scheer que la péréquation est décidément trop généreuse envers une province aussi peu encline à favoriser la croissance de l'économie canadienne.

•••••

Rouge ou bleu, le prochain gouvernement fédéral comportera son lot d'inconvénients. Tout ce que doit souhaiter M. Legault, c'est que ce gouvernement soit le plus faible possible. Qu'il soit libéral ou conservateur, l'histoire des cinquante dernières années enseigne que la présence d'un gouvernement minoritaire à Ottawa a toujours été bénéfique pour le Québec.

La période la plus faste à cet égard a sans conteste été celle où Lester B. Pearson dirigeait un gouvernement libéral minoritaire (1963-1968). Malgré la vive opposition de certains de ses ministres anglophones, M. Pearson a laissé le Québec se doter d'un régime de pension distinct, qui a permis la création de la Caisse de dépôt, et accepté de lui céder plusieurs points d'impôt. C'est également sous son règne que le Québec a pu faire ses premiers pas sur la scène internationale. L'arrivée de Pierre Elliott Trudeau a mis un terme à ce mouvement d'émancipation.

Du côté conservateur, Brian Mulroney a fait un réel effort pour réconcilier le Québec avec le reste du pays, mais l'accord du lac Meech a échoué. Finalement, c'est la période minoritaire du gouvernement Harper (2006-2011) qui a été la plus favorable : reconnaissance de la nation québécoise « au sein d'un Canada uni », présence à l'UNESCO, hausse de la péréquation... Ces largesses ont pris fin quand M. Harper s'est assuré d'une majorité à la Chambre des communes. L'élection d'un gouvernement minoritaire le 21 octobre ne constituerait pas une garantie, mais elle pourrait soudainement améliorer la compréhension de la différence québécoise à Ottawa.



Cela ne fait plus de doute. Il y aura des élections précipitées au Royaume-Uni. Mais toute la question est de savoir quand.

ISABEL INFANTES AGENCE FRANCE-PRESSE

III BREXIT

Coup de poker à Westminster

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
À PARIS
LE DEVOIR

Cela ne fait plus de doute. Il y aura des élections précipitées au Royaume-Uni. Mais toute la question est de savoir quand. En quelques jours, les Britanniques ont vu leur premier ministre, Boris Johnson, qui avait promis à maintes reprises de ne pas déclencher d'élections anticipées, en réclamer à cor et à cri. De l'autre côté de la chambre, ils ont vu le chef de l'opposition, le travailliste Jeremy Corbyn, voter contre la tenue d'un scrutin qu'il réclamait pourtant inlassablement depuis au moins deux ans. C'est le monde à l'envers !

Comment expliquer ce nouveau revirement dans une saga qui dure depuis maintenant trois ans ? Cette semaine, Boris Johnson, qui répète depuis son élection que la Grande-Bretagne doit absolument sortir de l'Union européenne le 31 octobre prochain, quitte à le faire sans accord, a vite compris qu'il n'éviterait pas une élection avant le Brexit. Dans la seule journée de mercredi, il aura essuyé presque autant de gifles que sa prédécesseure, Theresa May, en plusieurs mois. En quelques heures, Boris Johnson a vu fondre sa faible majorité au Parlement et voter une loi l'obligeant à demander à Bruxelles un report de l'échéance du Brexit. Il a expulsé les 21 députés dissidents de son parti, mais n'est pas parvenu à réunir les deux tiers de la chambre pour le déclenchement d'élections le 15 octobre.

Depuis 48 heures, dans une véritable partie de poker, Boris Johnson et Jeremy Corbyn tentent de faire en sorte que cette élection se tienne à la date qui leur sera la plus favorable... et qui nuira le plus à l'adversaire. Boris Johnson est en effet convaincu qu'il peut aller chercher cette majorité en chambre qui a toujours manqué à Theresa May pour faire appliquer le résultat du référendum de 2016. Et que ce sera d'autant plus facile si l'élection se tenait le 15 octobre. Le jeu demeurant ouvert et une négociation étant théoriquement toujours possible à Bruxelles, il pourrait alors solliciter plus facilement aussi bien les voix des partisans d'une sortie unilatérale que de ceux d'une sortie négociée. Annulant la loi le forçant à demander un report, il pourrait alors se présenter au sommet européen des 17 et 18 octobre en position de force et exiger un compromis de dernière minute.

Une « trappe à éléphant »

Chez les travaillistes, il aura fallu plusieurs jours aux députés pour convaincre leur chef que, même s'il n'avait cessé de réclamer des élections anticipées, il n'avait pas avantage à ce que celles-ci se tiennent trop rapidement. L'avertissement est d'abord venu de

l'ancien premier ministre Tony Blair, pourtant ennemi juré de Corbyn, qui a déclaré lundi qu'une telle élection serait « une trappe à éléphants ».

L'objectif d'une élection qui se tiendrait plutôt en octobre ou en novembre est clair, écrit le chroniqueur du *Telegraph* Daniel Capurro : il s'agit d'ébranler la crédibilité du premier ministre, qui « a lié toute sa réputation à un départ de l'Union européenne le 31 octobre ». Vendredi, Boris Johnson a répété qu'il préférerait « être mort au fond d'un fossé » plutôt que de demander un report du Brexit. Jeremy Corbyn, qui mène des discussions avec les indépendantistes écossais (SNP) et les autres chefs de parti, devrait donc rejeter la nouvelle proposition d'élections anticipées que présentera Johnson lundi.

Plusieurs estiment pourtant que ces plats calculs tactiques pourraient aussi se retourner contre le leader travailliste, qui traîne dans les sondages et dont le profil gauchisant n'a jamais réussi à s'imposer ni à sa députation ni à l'électorat britannique. Boris Johnson n'a pas hésité à traiter le chef de l'opposition de « poule mouillée ». Il aura donc tout le temps de peindre son adversaire en chef de parti affaibli qui craint le jugement des urnes. « Retarder encore et encore les législatives équivaut à maintenir en vie de manière artificielle un Parlement inutile, écrit le *Daily Telegraph*. [...] Cela renforce auprès des électeurs l'idée que Boris Johnson les défend contre une élite anti-Brexit. » Si l'élection se tient en novembre, Boris Johnson pourra aussi profiter de la suspension du Parlement et continuer à annoncer la fin des politiques d'austérité, souligne le directeur des pages politiques du *New Statesman*, Stephen Bush.

Un énorme pari

Avec la nomination comme conseiller de l'ancien stratège de campagne du Brexit Dominic Cummings, le 10, Downing Street ressemble aujourd'hui beaucoup plus à un quartier général de campagne qu'à celui d'un gouvernement. Les sondages donnent pour l'instant une avance de dix points à Boris Johnson. Certes, en 2017, Theresa May jouissait elle aussi d'une telle avance. Mais, on s'entend pour dire que May et Johnson n'ont ni le même charisme ni les mêmes qualités de *campaigner*.

À gauche comme à droite, on est convaincu que l'avantage penchera du côté de celui dont le camp sera le moins divisé. Cela pourrait favoriser Boris Johnson s'il parvenait à préserver la lune de miel qui règne depuis son élection avec les électeurs du Brexit Party. On se souvient qu'aux élections européennes, son leader, Nigel Farage, avait infligé une cuisante humiliation à Theresa May.

Certains partisans évoquent même la possibilité d'un pacte entre eux. Un

pacte qui devrait cependant demeurer informel puisque Boris Johnson a aussi besoin des votes des conservateurs, qui préfèrent une sortie négociée. Le pari du Parti conservateur consistera à remplacer les circonscriptions qu'il perdra inévitablement en Écosse et dans la région de Londres par des circonscriptions du Midland et du Nord-Est qui ont voté *Leave* en 2016.

Il se pourrait d'ailleurs que les divisions soient au moins sinon plus grandes dans le camp du *Remain*. Les analystes se demandent à quel point la position depuis toujours ambiguë de Corbyn sur le Brexit et ses hésitations à l'idée d'un second référendum risquent de favoriser Johnson.

À l'image des sept députés démissionnaires de février dernier, les sondages indiquent qu'environ le quart de l'électorat travailliste a déserté le parti. Ce qui explique probablement pourquoi le score des libéraux démocrates, clairs partisans du *Remain*, a doublé. Certains analystes, comme la chroniqueuse Camilla Tominey, n'hésitent pas à parler d'une véritable lutte de pouvoir au sein du Parti travailliste, où certains prédisent déjà la fin de l'ère Corbyn.

Le pari de Boris Johnson est énorme, estime le chroniqueur du *Spectator* James Forsyth. « Il pourrait tout perdre », écrit-il. Ou redéfinir pour longtemps les termes de la politique britannique...

Retarder encore et encore les législatives équivaut à maintenir en vie de manière artificielle un Parlement inutile. [...] Cela renforce auprès des électeurs l'idée que Boris Johnson les défend contre une élite anti-Brexit.

THE DAILY TELEGRAPH





Herbert Marcuse a fait partie de l'École de Francfort, un regroupement de penseurs qui s'était donné pour tâche la critique de la société industrielle avancée. À l'époque de Woodstock, Marcuse a 71 ans. Il est déjà une sorte de rock star. Il aurait sans doute invité la génération Woodstock à aller au-delà du trip « sexe, drogue et rock'n'roll » pour avant tout changer radicalement la société répressive, et non la fuir.

ILLUSTRATION TIFTEF

Woodstock et la liberté comme domination

Pour Marcuse, ce qu'on conçoit comme un choix personnel relève souvent de l'endoctrinement social

Deux fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés de philosophie et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

René Bolduc

L'auteur est professeur de philosophie au cégep Garneau et auteur de l'essai *Sincèrement vôtre. Petite introduction épistolaire aux philosophes* (Poètes de brousse, 2018)

L

e mois dernier, c'était le 50^e anniversaire du mythique festival de Woodstock. Herbert Marcuse, philosophe qui a beaucoup inspiré les jeunes étudiants pendant cette période, ne pouvait que se montrer d'accord avec cette ode à la liberté.

Herbert Marcuse naît à Berlin en 1898. Il fait partie de l'École de Francfort, un regroupement de penseurs qui s'est donné pour tâche la critique de la société industrielle avancée. D'origine juive, Marcuse quitte l'Allemagne en 1933. Il s'installe aux États-Unis et choisit d'y demeurer après la guerre.

Tout comme Wilhelm Reich avant lui, Marcuse combine les enseignements du marxisme et de la psychanalyse (freudo-marxisme) afin d'en extraire la dimension émancipatrice. Dans son livre de 1955, *Eros et civilisation*, il analyse comment la civilisation requiert une répression des instincts. Selon Freud, les individus doivent renoncer à l'assouvissement immédiat de leurs pulsions afin de jouir de la sécurité offerte en retour par la vie civile. Toute culture, selon le fondateur de la psychanalyse, se fonde ainsi sur la contrainte et le renoncement pulsionnel, le principe de réalité mettant au pas le principe de plaisir. Les pulsions de mort sont ainsi maîtrisées, mais aussi l'énergie érotique (libido), laquelle se voit inhibée par les exigences du travail et de l'ordre social.

La surrépression

Marcuse accorde à Freud qu'une part de répression des instincts demeure nécessaire. En contexte de pénurie, on peut comprendre pourquoi « le plaisir est en "suspens" et [pourquoi] la douleur domine » (*Eros et civilisation*).

Mais la pénurie n'est-elle pas organisée afin d'asservir la population? Si tel est le cas et qu'en réalité les richesses sont suffisantes, mais inégalement réparties, pourquoi le principe de plaisir devrait-il continuer à être réprimé? Parce qu'on donnerait libre cours à nos « bas » instincts en organisant, par exemple, un festival de musique rock pendant trois jours? Aussi Marcuse condamne-t-il cette répression présente dans la société industrielle qui ne jure

que par ce nouveau principe de réalité qu'est le principe de rendement : concurrence, rentabilité, austérité. Il appelle surrépression ce contrôle injustifié, présent non seulement dans les sociétés capitalistes, mais aussi dans les sociétés socialistes et marxistes, lesquelles exercent des oppressions semblables.

Woodstock et le plaisir

Le festival de Woodstock eut lieu du 15 au 18 août 1969. On attendait 50 000 spectateurs, il en est venu près de 500 000. Il est devenu l'emblème de la culture hippie : musique rock, soleil, nudité, pluie, bain de boue, bref un joyeux bordel. Les barrières, tant physiques que mentales, se sont ouvertes. Ces jeunes pacifistes ont fait un pied de nez à la morale de leurs parents en ouvrant les vannes du principe de plaisir.

À l'époque de ces « trois jours de paix et de musique », Marcuse a 71 ans. Il est déjà une sorte de rock star qui attire des foules. On veut l'entendre. Sur certaines bannières, on associait trois M : Marx, Mao, Marcuse, porteurs d'idées révolutionnaires.

Grâce à l'automation des tâches, Marcuse entrevoyait la possibilité de l'avènement d'une société qui nous affranchirait de la surrépression devenue enfin inutile : « L'automation menace de rendre possible l'inversion de la relation entre temps libre et temps de travail sur laquelle repose la civilisation actuelle : elle menace d'offrir la possibilité de voir le temps de travail devenir marginal et le temps libre essentiel. Le résultat serait une transformation radicale du contenu des valeurs et un mode de vie incompatible avec la civilisation traditionnelle. » (*Eros et civilisation*)

La jeunesse des années 1960 voulait en finir avec la société autoritaire, les conventions sociales, l'hypocrisie ambiante, la bourgeoisie et la guerre : « *Make love, not war.* » Jimi Hendrix l'a exprimé à sa façon en jouant une version torquée de l'hymne national américain au dernier jour de Woodstock : sa guitare imitait le bruit des bombes tombant sur le Vietnam. Le rock, l'amour libre, le psychédéisme, la consommation de drogue étaient censés ouvrir les portes de la perception. Marcuse fera remarquer aux esprits inquiets que libérer le plaisir humain n'équivaut pas à la satisfaction immédiate de la moindre pulsion ressentie.

La tolérance répressive

Marcuse aurait sans doute aussi invité la génération Woodstock à aller au-delà du trip « sexe, drogue et rock'n'roll ». Sans condamner complètement la consommation de drogue — « Dans le

“voyage” s'effectue une [...] décomposition du moi tel qu'il est façonné par la société établie » —, il demeure bien conscient de ses limites : « Dans son refus volontaire de s'engager, l'individu se crée un paradis artificiel à l'intérieur même de la société dont il veut se retirer. Il reste donc soumis à la loi de cette société. » (*Vers la libération*) Pour Marcuse, il s'agit avant tout de changer radicalement la société répressive, et non de la fuir.

Marcuse aurait aussi averti ces jeunes devant la récupération marchande de leur idéal de liberté. Il ne faut pas se leurrer : Woodstock, tel que pensé par ses organisateurs, se voulait d'abord, mais est devenu seulement plus tard, une énorme entreprise commerciale. Cette récupération s'observe aussi avec la sexualité qu'on voulait libre. Au lieu de la sublimation non répressive d'Eros, on assiste, avec sa marchandisation, à sa désublimation répressive, c'est-à-dire à son détournement vers le principe de rendement. On n'a qu'à penser à la pornographie, à la sexualité devenue une injonction de performance et à l'imposition des canons de beauté pour saisir ce que Marcuse entend par désublimation répressive. Une sublimation non répressive ne limite pas l'énergie sexuelle à la génitalité; elle érotise l'univers social, contribuant ainsi du même coup à contenir les pulsions destructrices.

Dans *L'homme unidimensionnel* (1964), Marcuse met en garde contre la pensée unique orchestrée par la société industrielle. Celle-ci réussit à l'orchestrer tout en permettant une grande permissivité. « L'indépendance de pensée, l'autonomie, le droit à une opposition politique sont privés de leur fonction essentiellement critique dans une société qui, par son organisation, semble chaque jour plus apte à satisfaire les besoins individuels. » La critique est tolérée afin d'être mieux étouffée. C'est ce que Marcuse appelle la tolérance répressive. De petites révoltes peuvent bien prendre place, ici et là, mais le statu quo finit par s'imposer par la récupération commerciale des mouvements contestataires.

Marcuse distingue entre besoin social (produit par des marchandises toujours renouvelées) et besoin individuel fondamental. Les besoins sociaux sont conditionnés par les intérêts dominants. Ils contrôlent au lieu de libérer : marchandises inutiles, produits superflus, endettement, asservissement technologique, etc. Ces besoins répressifs reflètent ceux de l'industrie qui, par de massives campagnes publicitaires, nous convainc de leur première nécessité. Même si on ressent un certain

bonheur à la satisfaction de ces faux besoins, ce bonheur est faux « s'il empêche l'individu de percevoir le malaise général et de saisir l'occasion de le faire disparaître. Le résultat est alors l'euphorie dans le malheur » (*L'homme unidimensionnel*). Se détendre selon les diktats de l'industrie de la culture de masse demeure une forme de répression, fût-elle agréable. Ce qu'on croit être un choix personnel relève de l'endoctrinement social. Nous voilà donc acculés à l'unidimensionnalité.

Ainsi Marcuse en arrive-t-il à cette notion paradoxale de liberté comme domination. La liberté ne saurait se concevoir dans la quantité des choix qui nous sont offerts, mais dans la qualité de ce qu'il nous est effectivement donné de choisir. « Le fait de pouvoir élire librement des maîtres ne supprime ni les maîtres ni les esclaves. » (*L'homme unidimensionnel*) Ces contrôles sont si bien intériorisés qu'on ne les perçoit même plus comme tels.

Un paradis perdu ?

Cinquante ans après Woodstock, que reste-t-il du grand rêve de l'émancipation des jeunes? Un grand trip de contre-culture, le plus souvent récupéré par l'industrie de la nostalgie? La génération du Flower Power a voulu changer le monde à coups de « *Peace and love* » et de fleurs dans les cheveux longs. Elle a choqué l'esprit bourgeois. Elle a aussi voulu s'ancrer dans le réel en dénonçant la guerre du Vietnam et en célébrant la vie communautaire. Les anciens hippies, devenus baby-boomers, nourrissent toujours ce désir de demeurer des adolescents perpétuels (*forever young*). Aujourd'hui, vieillir est devenu tabou. Tout le monde est « jeune » à présent.

Quarante ans après sa mort (29 juillet 1979), que reste-t-il de la pensée de Marcuse? Freud et Marx ne nourrissent guère plus la pensée critique. Une grande partie de la gauche se préoccupe maintenant de diversité. On s'inquiète pour l'environnement, mais la critique de la société de consommation et de la propagande publicitaire ne semble plus être à l'ordre du jour. L'individu approuve ce que la société marchande lui impose. Ne voyant plus comment le monde pourrait être différent, notre imaginaire s'est atrophié. À l'époque des GAFAM, un totalitarisme des besoins facilement satisfaits s'est mis en place. Dans ce contexte, prêter une oreille attentive à l'enseignement de Marcuse s'avère toujours pertinent. Trois jours de paix et de musique parviendraient-ils aujourd'hui à nous sortir de l'unidimensionnalité et à faire miroiter un monde nouveau?

Des suggestions? Écrivez à Robert Dutrisac: rdutrisac@ledevoir.com. Pour lire ou relire les anciens textes du Devoir de philo: www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo

III ÉCONOMIE

Le territoire inconnu

La Banque du Canada maintient son taux directeur à 1,75 %, du moins pour le moment puisqu'il est probable qu'elle le réduise d'ici la fin de l'année si la guerre commerciale se poursuit entre les États-Unis, la Chine et le Canada, qui détient toujours Meng Wanzhou, personnalité numéro deux de Huawei.

JEAN-ROBERT SANSFAÇON



Ce gel des taux d'intérêt confirme la fin du mouvement haussier amorcé il y a deux ans, lorsque le taux directeur n'était que de 0,5 %. Rappelons qu'à cette époque, c'est la surchauffe du marché immobilier qui inquiétait surtout la banque centrale. Ottawa avait donc resserré les règles d'emprunt hypothécaire, et la Banque du Canada a haussé les taux d'intérêt quatre fois en l'espace d'un an. C'est à la suite de l'intensification de la guerre commerciale initiée par le président Trump que les perspectives ont changé.

Cela dit, il aurait été prématuré d'aller plus loin en réduisant maintenant les taux puisque l'économie canadienne se porte encore très bien. Baisser les taux peut avoir un effet positif sur la croissance quand un ralentissement s'annonce, mais il s'agit d'une arme à deux tranchants quand les consommateurs et les entreprises sont déjà très endettés.

Qui plus est, les banques centrales doivent reprendre le contrôle de leur outil privilégié que sont les taux d'intérêt, réduits à presque zéro pour sortir de la crise de 2008. Ce qui est de moins en moins facile, car contrairement aux cycles précédents, cette fois-ci, l'inflation reste faible malgré le plein emploi.

Réunis la semaine dernière à Jackson Hole, au Wyoming, les grands patrons des banques centrales du monde ont constaté leur échec à revenir à un niveau de taux d'intérêt « normal ». Inflation peu élevée, croissance anémique dans plusieurs régions de la planète, taux d'intérêt au plancher et ce climat protectionniste que l'on croyait réservé aux manuels d'histoire économique... Nous voilà en territoire inconnu.

Dans certains pays comme l'Allemagne, les taux d'intérêt ne sont pas seulement bas, ils sont négatifs. C'est dire que les grands investisseurs, tels les régimes de retraite, doivent payer pour détenir des obligations garanties par l'État.

Nous n'en sommes pas là au Canada et aux États-Unis, où les taux sont positifs, mais tout rentier sait que les placements en obligations ne rapportent presque rien.

S'il n'en tenait qu'au président Trump, la Federal Reserve américaine (Fed) devrait baisser ses taux encore plus rapidement pour soutenir la croissance menacée par cette guerre de tarifs qui ne montre aucun signe d'apaisement.

Une guerre commerciale est facile à gagner, disait M. Trump en 2017, et ça ne fera pas de mal aux Américains. À en croire ce président, la seule menace qui pèse sur l'économie américaine provient donc de sa banque centrale, dont le patron qu'il a lui-même nommé, Jerome Powell, serait devenu pire ennemi des États-Unis que le président chinois.

Voilà le genre de commentaire inhabituel dans la bouche des présidents en exercice, lesquels se font généralement discrets pour éviter de confondre les marchés en donnant l'impression que des motifs politiques sont à l'origine des décisions monétaires.

Avec M. Trump, cette bonne vieille pratique ne tient pas. Or, la principale menace qui pèse sur l'économie américaine et même mondiale à l'heure actuelle, ce n'est pas la hauteur des taux d'intérêt chez l'Oncle Sam, mais la guerre improvisée, chaotique et destructrice que se livrent Américains et Chinois. À 14 mois des élections, M. Trump fait le pari qu'il va remporter cette guerre en y mettant toute la pression nécessaire.

Il va de soi qu'une victoire l'aiderait sur le plan politique tout en rassurant les marchés, les entreprises et les agriculteurs américains. Mais entre-temps, rien ne va plus, c'est le grand bluff.

Revenons chez nous, où des élections sont aussi au programme. En maintenant son taux directeur inchangé, la Banque du Canada reconnaît que la situation est fragile tout en protégeant le peu de munitions qu'il lui reste pour prévenir un éventuel ralentissement, ou pire.

Cette apparente neutralité lui sied bien en cette veille d'élections, mais à moins qu'une entente n'intervienne dans le conflit des États-Unis et celui du Canada avec la Chine, il y a lieu de s'attendre à quelques baisses de taux au cours de la prochaine année.

Car il n'y a pas que M. Trump qui soit en conflit avec le président Xi Jinping. En détenant Mme Meng Wanzhou à la demande expresse de Washington, le Canada, qui a beaucoup misé sur la Chine communiste pour ses exportations agricoles depuis une quinzaine d'années, ne peut s'en prendre qu'à lui-même s'il est aujourd'hui victime de boycottage. Il y a un prix à payer pour ses principes quand on a affaire en même temps à Donald Trump et à Xi Jinping.



LETTRES

À quand la robotisation des rapports entre humains ?

L'article paru le 3 septembre dans *Le Devoir* sous le titre « Climat de travail malsain à l'Assemblée nationale » fait état du sondage réalisé par la firme-conseil SPB Psychologie organisationnelle, sur la qualité de vie au travail et la mobilisation des employés du parlement entre mai et juin 2018.

La conception de l'« incivilité » véhiculée par le rapport me déboussole un peu. Selon les répondants au sondage, il s'agirait de signes d'« impatience », de gestes d'« arrogance » et de « condescendance ». Illustré comme ceci : « Certaines personnes haussent le ton, d'autres « adoptent une ou des attitudes non verbales négatives » comme « lever les yeux au ciel, soupiner [esquisser un] sourire en coin » lorsqu'un autre individu prend la parole. » Sous cet angle, qu'en serait-il de bâiller, sourcilier, griffonner, hausser les épaules, fixer le regard sur quelqu'un ? Et les éclats d'une voix animée par l'enthousiasme ou l'indignation ? Sommes-nous en voie de censurer toute forme d'expression jugée « négative », de prôner l'éviscération des rapports à autrui ?

Consolation : grâce à l'information, on peut encore laisser libre cours à l'expression de ce qui nous distingue (pour l'instant) des robots — et viva les émoticônes.

Gabrielle Lavoie
Le 5 septembre 2019

Pour l'efficacité de la loi 101

En cette époque où l'on accepte bêtement l'usage populaire, facile et commode du « Bonjour / Hi », où Québec solidaire a dû apprendre que le français est la seule langue officielle du Québec, on est en droit de s'inquiéter sur l'avenir de la langue française chez nous.

On n'a pas vraiment l'impression que le premier ministre François Legault se passionne pour la question linguistique et culturelle. L'avenir du français ne semble pas l'empêcher de dormir. Cependant, la CAQ affiche des idées clairement énoncées dans le rapport de Claire Samson sur la protection et la promotion de la langue française *Une langue commune à tous et pour tous. Mieux réussir la francisation des néo-Québécois*.

Ce rapport fait état d'un grave recul en matière de francisation et d'intégration des immigrants, qu'il attribue à la négligence et au laisser-faire du gouvernement du PLQ durant 15 ans, et particulièrement à la diminution des ressources, notamment dans les COFI. Il propose un sérieux coup de barre pour redresser la situation.

L'idée d'un guichet unique dans l'esprit des COFI pour éviter l'éparpillement des ressources en matière de francisation est certainement à retenir, tout comme le projet de franciser enfin les petites et moyennes entreprises de 10 à 50 employés.

Pour ce faire, les institutions et le mandat qui leur est confié relativement à la loi 101 sont à revoir et à bonifier. La création d'un poste de commissaire qui vien-

drait enrichir le Conseil supérieur de la langue française, dont le titulaire serait confirmé démocratiquement par les deux tiers des parlementaires de l'Assemblée nationale, pourrait être considérée comme un grand pas en avant pour améliorer l'efficacité de la loi 101 et la francisation réelle dans tous les milieux de travail au Québec. Encore faudrait-il que le commissaire soit autre chose qu'un chien de garde, et sans moyens d'action autre chose qu'une coquille vide.

Le diagnostic posé par les experts et les partis politiques est unanime. Le gouvernement doit donc bouger et décider d'actions concrètes dans les meilleurs délais.

Jean-Louis Bourque, politologue
Québec, le 2 septembre 2019

Mad Max et M^{lle} Thunderberg

Le chef du Parti populaire du Canada, Maxime Bernier, a fait son Donald Trump en écrivant ce micromessage : « Greta Thunberg est clairement mentalement instable. Autiste, mais aussi obsessive-compulsive, trouble alimentaire, dépression, léthargie [sic]. Elle vit dans une peur constante et veut nous la communiquer. » Quel mépris !

Par les temps qui courent, où le changement climatique s'accroît dangereusement sur notre planète « instable », je préfère une « mentalement instable » comme mademoiselle « Thunderberg » à un « mentalement stable » comme « Mad Max » Bernier.

Sylvio Le Blanc
Montréal, le 3 septembre 2019

LIBRE OPINION

Pour une voix plus forte pour les régions dès 2022

Texte collectif*

Le gouvernement Legault s'est engagé à déposer un projet de loi sur la réforme du mode de scrutin le 1^{er} octobre 2019 et nous l'en félicitons. Cette réforme doit être l'occasion de reconnaître davantage les gouvernements de proximité que sont les MRC et les municipalités en tant que vrais gouvernements responsables et autonomes. Pour cela, la réforme électorale doit renforcer le poids politique des régions et maintenir la relation de proximité entre les citoyennes et citoyens et leurs députées et députés.

Nous croyons que l'instauration d'une plus grande proportionnalité des résultats ainsi que davantage de pluralisme permettront de renforcer notre démocratie et d'offrir aux élues et aux élus municipaux

des régions du Québec une occasion de se faire entendre plus facilement à l'Assemblée nationale et auprès du gouvernement. Le mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire avec listes régionales nous permettra d'avoir accès directement à une diversité de députées et de députés tant dans des circonscriptions locales que dans des circonscriptions régionales. Tous ces élus auront intérêt à bien collaborer pour mieux servir leurs électrices et leurs électeurs et ainsi bien représenter la volonté et les intérêts de leur population.

Il est important de réaffirmer l'ancrage territorial de notre système démocratique et surtout de garantir aux citoyennes et aux citoyens, qu'ils vivent dans une grande métropole ou en région, que leur voix compte réellement. Cela fait 120 ans que nous parlons

de réforme électorale au Québec. Il est temps de passer aux actes. Nous considérons que le gouvernement a la légitimité et les moyens d'agir pour mettre en œuvre la réforme du mode de scrutin dès les élections générales de 2022, tel que solennellement promis.

Nous tenons cependant à rappeler au premier ministre Legault qu'une telle avancée historique pour la démocratie au Québec ne se fera que si le gouvernement se donne les moyens de ses ambitions. En effet, la nouvelle délimitation du territoire électoral que suppose la réforme rend indispensable l'allocation de moyens additionnels aux députées et aux députés, en matière de budget et de nombre de bureaux, afin qu'ils puissent répondre aux demandes grandissantes des élus municipaux. C'est ainsi

que nous bâtirons ensemble une démocratie de proximité véritablement représentative et juste au Québec.

Il est important de réaffirmer l'ancrage territorial de notre système démocratique et surtout de garantir aux citoyennes et aux citoyens, qu'ils vivent dans une grande métropole ou en région, que leur voix compte réellement

*Signataires : Pascal Binet, maire d'Adstock (Chaudière-Appalaches); Jean-François Delisle, conseiller municipal de Thetford Mines (Chaudière-Appalaches); Éric Forest, ex-maire de Rimouski (Bas-Saint-Laurent) et ex-président de l'Union des municipalités du Québec; Mario Fortin, maire de Plessisville (Centre-du-Québec); Diane Lavoie, mairesse de Belœil (Montréal); Maxime Pedneaud-Jobin, maire de Gatineau (Outaouais); Marc-André Plante, maire de Terrebonne (Lanaudière); Réjean Porlier, maire de Sept-Îles (Côte-Nord); Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie (Montréal) et ex-présidente de l'Union des municipalités du Québec; Colette Roy-Laroche, ex-mairesse de Lac-Mégantic (Estrie); Guillaume Tremblay, maire de Mascouche (Lanaudière)

Cinquante ans de gestion hypocrite du déclin des francophones

Christian Gagnon

Président de la Ligue d'Action nationale

Ce 7 septembre est marqué par les 50 ans de l'entrée en vigueur de la Loi canadienne sur les langues officielles (LCLLO) de 1969. Voilà un embarras annuel anniversaire, forçant le gouvernement Trudeau à défendre une loi fondamentale du Canada qui n'a pas du tout respecté ses promesses. Les recensements en dressent un bilan accablant. Au Canada hors Québec, la part des personnes parlant le plus souvent le français à la maison est passée de 4,3% en 1971 (676 000 individus sur un total de 15 541 000) à 2,3% en 2016 (619 000 francophones sur 26 701 000 personnes). Cela signifie que, pendant que la population du *Rest of Canada* (ROC) augmentait de près de 72%, celle des francophones hors Québec diminuait de plus de 8%, creusant un indépassable gouffre de décroissance des francophones. Et Statistique Canada prévoit qu'il ne restera plus que 1,8% de francophones dans le ROC de 2036, consacrant dans ces provinces — à l'exception notable du Nouveau-Brunswick — leur marginalisation électorale déjà patente.

Bien sûr, la Constitution de 1982 a accordé de nouveaux droits scolaires aux minorités de langue officielle. Mais alors que, de la maternelle au postdoctorat, les Anglo-Québécois peuvent jouir d'une éducation de qualité égale à celle offerte en français au Québec, les droits constitutionnels des francophones du ROC sont trop souvent violés par des gouvernements provinciaux s'acharnant jusqu'en Cour suprême pour éviter de remplir ses obligations. Et tandis que l'offre des trois universités anglophones québécoises (626 millions en 2018) dépasse largement les besoins de notre minorité anglaise historique, au point où on y anglicise en grand nombre nos allophones, le gouvernement de Doug Ford se fait toujours prier d'accorder 12 millions par an à ce qui serait la toute première université franco-ontarienne. Le vocable « minorité linguistique », amalgame fédéral désignant à la fois les opulents Anglo-Québécois et les déclinants francophones du ROC, ne dissimule donc plus du tout ce marché de dupes que n'a jamais cessé d'être la LCLLO.

Les plus récents déboires juridiques franco-canadiens ont d'ailleurs révélé la limite apparemment atteinte de l'article 23 de la Charte canadienne des



En décembre dernier, des Franco-Ontariens manifestaient contre la suppression de services en français dans la province.

PATRICK DOYLE LA PRESSE CANADIENNE

droits qui garantissent des écoles publiques dans la langue de la minorité « là où le nombre de ces enfants le justifie ». La poursuite intentée par le Conseil scolaire francophone de Colombie-Britannique contre son gouvernement provincial, cause type sur laquelle misaient beaucoup les autres communautés francophones du pays, n'a accordé en 2016 qu'une seule des 22 nouvelles écoles revendiquées (415 millions). Dans le cas de quatre autres écoles, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a jugé que ces violations avérées de l'article 23 étaient « raisonnables et justifiables dans une société libre et démocratique » en vertu de l'article 1 de la même Charte, le motif accepté par les juges étant qu'il en aurait coûté trop cher. À l'inverse, au Québec, des écoles sous-occupées de la minorité anglophone viennent d'être transférées au secteur francophone dont les écoles débordent.

C'est la récurrence de ces camoufflets qui, le 25 juin, a fait admettre à la ministre Joly que les écoles des minorités francophones étaient sous-financées par rapport à celles de la majorité anglophone. Le 4 septembre, elle a ajouté 15 millions par an à son plan d'action 2018-2023 déjà annoncé en juin pour l'enseignement minoritaire. Mais cette nouvelle somme financera aussi les programmes d'immersion française du

ROC, qui ont un très gros inconvénient. L'ancien conseiller scolaire Basile Dorion vient d'obtenir un financement du Programme fédéral de contestation judiciaire pour poursuivre l'Ontario et trois conseils scolaires francophones. Il leur reproche d'accepter trop d'anglophones dans leurs écoles. « Les parents [francophones] n'envoient pas leurs enfants à l'école pour les faire angliciser. En fait, c'est ce qui arrive. Nos écoles deviennent des écoles de français langue seconde », déplore-t-il. L'autre gros défaut du plan Joly est que les Québécois, exemplaires en financement d'éducation anglophone, paieront via Ottawa le quart de ce que le ROC délinquant refuse à ses francophones, au mépris d'une Constitution qu'il a imposée au Québec.

Le 17 octobre 1968, Pierre Elliott Trudeau présenta son projet de loi en déclarant ceci : « Je crois que les députés et la population de toutes les parties du Canada reconnaîtront que ce *bill* peut jouer un rôle de toute première importance lorsqu'il s'agira de promouvoir l'unité nationale. » Sans doute la LCLLO a-t-elle joué ce rôle. Mais elle a lamentablement échoué à assurer l'épanouissement des francophones. Son 50^e anniversaire n'offre donc rien à célébrer. Et en cette pré-campagne électorale, les Québécois sont en droit de se demander pourquoi diable ils font partie de ce pays.

Une formation pédagogique et didactique pour enseigner au collégial

Renée Goupil

Étudiante à la maîtrise en didactique du français à l'Université Laval

Cinquante ans après la création des cégeps, enseigner au collégial est devenu une profession reconnue qui requiert des connaissances et des compétences précises. Les conditions d'exercice actuelles s'avèrent exigeantes. Pensons à la relativité des savoirs scolaires à l'ère 2.0, à l'hétérogénéité croissante de la communauté étudiante, à la prévalence de projets et d'activités collaboratives sur l'enseignement magistral.

Considérant que la relève doit délaissé le modèle d'enseignement-apprentissage traditionnel et offrir des cours de qualité, adaptés au contexte éducatif contemporain, nous demandons une formation pédagogique et didactique obligatoire pour tous les enseignants du collégial.

Le prérequis minimal pour enseigner au collégial correspond à un baccalauréat ou à une maîtrise dans une discipline enseignée au cégep (biologie, histoire, littérature, etc.). Ces formations n'apportent pas ou peu de connaissances pour enseigner, ne s'adressant pas seulement à de futurs enseignants. La formation pédagogique ou didactique (DESS, maîtrises ou microprogrammes en enseignement au collégial), quant à elle, bien qu'elle soit considérée comme un

atout par les employeurs, demeure encore facultative en 2019. Pourtant, nous savons que les connaissances sur l'apprentissage se trouvent au centre de l'action enseignante.

Maintes intentions de rendre la formation pédagogique obligatoire ont pourtant été exprimées par diverses instances depuis la commission Parent. Le Conseil supérieur de l'éducation a d'ailleurs recommandé dès 2000 que la formation initiale des enseignants du collégial inclue une composante de formation professionnelle propre à cet ordre d'enseignement. Aucune mesure à ce jour! Croyons-nous encore que seuls l'apprentissage « sur terrain » et la formation continue suffisent pour que les novices maîtrisent les actes à poser et les tâches complexes qui incombent aux enseignants? Ceux qui tombent au combat dès leurs premières années d'enseignement auraient-ils pu être mieux préparés?

Identité enseignante

La recherche en sciences de l'éducation présente la formation initiale pédagogique et didactique comme un moyen pour les spécialistes d'une discipline de développer leur identité professionnelle. En fait, les programmes universitaires spécialisés en enseignement au collégial permettent aux futurs enseignants d'aborder, en amont de leur pratique, les enjeux centraux du

métier. Par exemple, les finalités d'une discipline, les savoirs à enseigner pour favoriser le développement des compétences des étudiants, la relation enseignant-étudiant, l'élaboration de séquences de cours, d'activités d'apprentissage et d'évaluation. Ces programmes représentent des espaces de réflexion, de discussion, d'appropriation d'outils didactiques et de pratique — certains intègrent des stages dans les cégeps. Les enseignants en devenir sont amenés à poser un regard critique sur les modèles d'enseignement dominants, afin d'éviter de les reproduire sans en avoir analysé auparavant la pertinence.

Nous entendons fréquemment parler des contraintes politiques, institutionnelles, pédagogiques et matérielles qui alourdissent la tâche des enseignants à l'heure actuelle. Vu le rôle que joue l'éducation collégiale dans la société québécoise, nous croyons que la formation initiale de ces enseignants devrait reposer sur une solide formation disciplinaire, à laquelle s'ajouterait une formation courte en pédagogie et en didactique.

Non seulement cette préparation soutiendrait la réflexivité des futurs praticiens, mais elle favoriserait leur intégration dans leurs milieux professionnels, leur engagement dans un projet politique en éducation, leur pérennité dans le métier et, non le moindre, leur plaisir à enseigner.

Le numérique en classe

NORMAND BAILLARGEON



Il y a une vingtaine d'années sont apparus en éducation ceux que j'appelais les technophiles, pour qui Internet et les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) allaient tout changer. Seuls des passés technophobes butés comme moi pouvaient ne pas le voir ou exprimer des réserves.

L'État de la Californie, lui, n'était ni buté ni technophobe, et en 2013 il donnait à chaque écolier un iPad sur lequel était téléchargé le curriculum de la firme Pearson — coût de l'aventure : 1,3 milliard \$US, pour quelque 650 000 appareils.

Les passés avaient pourtant des arguments. On fondait une part de notre scepticisme sur, justement, les gargantuesques intérêts financiers en jeu pouvant fausser la donne — ceux des entreprises impliquées, mais aussi ceux des chercheurs : c'est qu'il n'est pas si facile de changer d'idée quand le versement de ton salaire dépend du fait que tu ne changeras pas d'idée...

On rappelait aussi que certaines thèses avancées par les technophiles ne résistaient pas à l'analyse et étaient des légendes pédagogiques. Elles se sont écroulées une à une.

C'est ainsi qu'il n'y a pas chez les nouvelles générations de changements des structures cognitives tels que justifieraient que l'école les tienne pour des « natifs du numérique ». Ils ne sont notamment pas meilleurs pour faire du multitâche, qui est aussi nocif pour eux que pour tous les autres.

De même pour cette idée alors répandue qu'avec Internet, tout le savoir de l'humanité étant désormais accessible au bout des doigts, on n'a plus à enseigner comme on le faisait autrefois. Prise au sérieux, cette idée aurait incité les successeurs d'Aristote à fermer le Lycée et à recommander d'envoyer tout le monde à la bibliothèque d'Alexandrie...

La mémoire de travail limitée, l'importance des savoirs prélabiles et du regroupement restaient là, avec les mêmes effets. J'ai souvent cité à ce sujet un exemple emprunté à E. D. Hirsch, qui nous demande d'imaginer un novice cherchant de l'information sur Internet à propos du mot « planète » et tombant sur ce qui suit : « Planète : Tout corps non lumineux qui tourne autour du Soleil. Le mot "planète" est parfois utilisé en incluant les astéroïdes, mais exclut les autres membres du système solaire, les comètes et les météoroïdes. Par extension, tout corps similaire qu'on découvre tournant autour d'une autre étoile sera appelé planète. » Si on sait déjà pas mal de choses, on en apprendra beaucoup en lisant ce passage. Autrement...

La recherche confortait notre scepticisme. Par exemple, on apprenait que les notes prises avec un appareil numérique font utiliser plus de mots (30%) qu'avec un crayon et du papier et que les élèves qui le font ont de moins bons résultats aux évaluations, que la lecture virtuelle, avec liens sur lesquels cliquer, limite la compréhension et que l'hypertexte et les hypermédias diminuent les performances en lecture, comparativement à la présentation linéaire traditionnelle. On apprenait bien d'autres choses encore, toutes incitant au doute et à la retenue.

Je reconnais aujourd'hui mes torts : je n'avais pas vu alors à quel point ces technologies non seulement peuvent ne pas être très utiles, voire être quelque peu nuisibles, mais peuvent être, et sont en fait aussi parfois, grandement dommageables — et pas seulement en éducation.

Le récent ouvrage de Michel Desmurget (*La fabrique du crétin digital*) dresse un bilan documenté de ces dangers et s'ajoute à d'innombrables signaux mettant en garde contre les périls du numérique à l'heure de son utilisation massive et hors de contrôle : troubles de la mémoire ; atteinte à la vie privée ; cyberdépendance ; troubles du sommeil, risques d'AVC, prolifération de fausses nouvelles, dénielisme, etc. D'où ces injonctions entendues cette semaine à bannir le cellulaire des écoles, une décision que le ministre les laisse libres de prendre ou non.

Pourtant, il faut le dire, ce monde numérique est là pour de bon, et peut avoir des effets peut-être modestes mais bénéfiques en éducation. L'heure est aujourd'hui à se demander comment l'utiliser intelligemment. Vaste question à laquelle je ne peux répondre. Mais j'avance que, pour le faire correctement, il nous faudra prendre en compte les données probantes. Et elles disent, entre tant d'autres choses, ceci. D'abord, afin de contextualiser nos décisions et de penser en termes de coûts et de bénéfices, tout porte à croire que des stratégies pédagogiques éprouvées de gestion de classe et de mode d'instruction ont des effets positifs bien plus grands et à bien moindre coût que ceux des TIC, même bien utilisés. Qu'attend-on?

Ensuite, des projets-pilotes, modestes, ciblés, sérieux et impartialement évalués, devraient toujours être d'abord tentés.

Enfin et surtout, la préparation des enseignants, leurs besoins, attentes, souhaits, tout cela doit jouer un rôle absolument premier dans tout ce qu'on entreprendra, qui devrait adopter une approche non seulement informée par la recherche, mais aussi partant de la base — plutôt que de venir du sommet et d'être imposée.

Entre autres pour n'avoir pas suivi ce sage précepte, l'expérience californienne évoquée plus haut fut un immense, retentissant et coûteux échec. Deux ans plus tard, presque toutes les écoles avaient abandonné le projet.

Au terme d'une longue enquête de l'FBI sur l'attribution du fameux contrat, le procureur des États-Unis a finalement renoncé à poursuivre Apple et Pearson.

Truc et astuce de prof

Truc mnémotechnique. L'écrivain Marcel Pagnol rapporte ces vers, créés par son professeur de mathématiques : « La conférence est fière / D'être égale à 2PiR ; / Et le cercle est tout joyeux / D'être égal à PiR² »

La perle de la semaine

Elle est de Réjean Martin, qui a reçu une copie sur laquelle on cite l'*O Canada* : « Ton histoire est une des pas pires » (pour : « Ton histoire est une épopée »).

Encore fort à faire

« L'alphabétisation est le point de départ de toute forme d'éducation inclusive de qualité », affirme la directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, faisant ainsi référence au 4^e objectif du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Or, encore aujourd'hui, 750 millions de personnes sont illettrées dans le monde... Et le Québec n'est pas épargné. Survol de la situation, en amont de la Journée internationale de l'alphabétisation qui aura lieu le 9 septembre.



Des profils hétérogènes

CATHERINE MARTELLINI
Collaboration spéciale

S

Si la littératie au Québec était un portrait-robot, il aurait de multiples visages. Qui sont ces plus d'un million de Québécois qui éprouvent des difficultés majeures à comprendre et à utiliser un texte écrit ?

On entend parfois qu'un peu plus de la moitié de la population québécoise serait « analphabète ». Ce chiffre provient du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), une enquête internationale menée en 2013 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Celle-ci évalue les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques.

Les 5911 adultes québécois âgés de 16 à 65 ans qui ont participé à l'étude ont été classés dans six niveaux de compétence en littératie, laquelle est définie comme la capacité « de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et de s'approprier des textes écrits pour participer à la société, réaliser ses objectifs et développer ses connaissances et son potentiel ».

Les résultats montrent que 4,1 % des adultes n'atteignent pas le niveau 1 et 14,9 % se situent au niveau 1 (très faible), pour un total de 19 %, soit près d'une personne sur cinq au Québec. C'est en dessous de la moyenne canadienne, établie à 16,5 %. De plus, un peu plus du tiers se classe au niveau 2.

« On considère que ceux qui tombent dans l'un de ces trois niveaux de compétence sont ceux qui sont les plus pénalisés dans la société et sur le marché du travail », explique Caroline Meunier, responsable du développement des analyses et des stratégies au Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ).

« On confond notamment alphabétisation et francisation : une personne qui se francise peut être très scolarisée »

Des mythes à déconstruire

Les défis sont nombreux pour ces personnes, qui partagent certains points en commun. « Elles occupent souvent des emplois plus précaires, moins bien rémunérés, mentionne pour sa part Matthieu Le Blanc, vice-président de la Fondation pour l'alphabétisation. Elles évoluent parfois dans des familles qui ne leur donnent pas la possibilité d'avoir accès facilement à la lecture. On estime que 200 000 jeunes au Québec se trouvent annuellement dans une telle situation. »

Caroline Meunier ajoute que ces personnes ont aussi souvent un parcours scolaire et des conditions de vie difficiles. Et c'est là que le cercle vicieux commence dans certains cas : si on possède de faibles compétences en littératie, il devient plus difficile d'accéder au marché du travail et à des postes bien rémunérés, rendant donc ses conditions de vie plus difficiles.

Mis à part ces éléments communs, les profils sont hautement hétérogènes, quoi que certains en disent : jeunes, personnes plus âgées, hommes, femmes... « Il y a plein de mythes à déconstruire », soutient-elle.

Par exemple, certains croient qu'il s'agit principalement des personnes migrantes, alors que 80 % des gens qui détiennent un niveau 1 de littératie sont nés au Canada, et 72 % sont francophones. « On confond notamment alphabétisation et francisation : une personne qui se francise peut être très scolarisée, affirme-t-elle. Bien sûr, certains peuvent être analphabètes dans leur propre langue, mais il n'y a pas nécessairement de lien entre ces deux réalités. »

Le problème de littératie demeure donc bien actuel et ne s'est pas amélioré depuis les dix dernières années, soit depuis l'étude précédente du PEICA, qui remonte à 2003, affirme

M^{me} Meunier. « On réclame depuis plusieurs années une stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme, ajoute-t-elle. Oui, il faut des mesures pour inciter les gens à lire davantage, mais ce n'est qu'une des solutions aux nombreuses facettes du problème. »

Les deux experts soulignent ainsi l'importance de se doter d'un plan d'action commun à tous les ministères qui viserait la prévention dès la petite enfance, le parcours scolaire des jeunes et le décrochage, la formation continue et la lutte contre la pauvreté, qui est indissociable de la question de l'alphabétisation.

Une étude de 2018 réalisée par l'économiste Pierre Langlois pour la Fondation pour l'alphabétisation et le Fonds de solidarité FTQ a également démontré un lien important entre littératie et employabilité. Ainsi, parmi les Québécois et Québécoises en situation de chômage, environ 60 % se situent sous le niveau 3 en matière de littératie. Ce chiffre atteint près de 68 % pour ceux en situation d'assistance-emploi.

La conclusion du rapport montre d'ailleurs que de s'attaquer à cette problématique permettrait aux deux ordres de gouvernement de réaliser des économies annuelles de 328 millions de dollars en réduisant les prestations d'assurance-emploi et d'assistance-emploi.

« Il faudrait, d'une part, qu'ils investissent dans des outils de formation en ligne pour la main-d'œuvre, précise Matthieu Le Blanc. De cette manière, ils seraient à la portée de tous, notamment de ceux qui éprouvent de la gêne à demander de l'aide aux organismes comme le nôtre. D'autre part, il est nécessaire d'outiller les entreprises pour qu'elles forment leurs employés en littératie. »

80 %

des personnes ayant un niveau de compétence 1 sont nées au Canada et 72 % sont francophones.

64 %

des gens qui ont un niveau 1 (très faible) en littératie occupent un emploi, tandis que ce chiffre atteint 48 % pour ceux qui possèdent un niveau inférieur au niveau 1.

41 %

des personnes de niveau 1 sont âgées de 16 à 44 ans.

* Chiffres tirés du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), une enquête internationale menée en 2013 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).



Plus d'un million d'adultes québécois ont de grandes difficultés à lire et à écrire.

Partout au Québec, les groupes d'alphabétisation populaire sont là pour les accompagner au quotidien...

Contribuez à les faire connaître!

www.rgpaq.qc.ca



RGPAQ
Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec

facebook.com/rgpaq

Un droit fondamental

Le faible niveau de littératie est une barrière à la participation citoyenne

Les Canadiens qui ont un haut niveau de scolarité sont nettement plus susceptibles de s'engager civiquement que les autres. Selon l'Enquête sociale générale de Statistique Canada, en 2013, 78 % des titulaires d'un diplôme universitaire étaient membres ou participants d'un groupe citoyen, par rapport à 56 % de ceux ayant un diplôme d'études secondaires et à 41 % de ceux ne possédant pas de diplôme.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN
Collaboration spéciale

La participation citoyenne joue un rôle vital dans la vie quotidienne de tout un chacun. Les gens s'engagent dans leurs communautés de nombreuses façons, par le vote, le bénévolat ou encore la défense de leurs droits. Or, différentes études démontrent que les faibles compétences en littératie sont des obstacles à la participation citoyenne et à l'engagement communautaire.

La stigmatisation associée à un faible niveau d'alphabétisme peut en effet décourager certaines personnes de participer à des événements communautaires ou de faire du bénévolat. Des faibles compétences en littératie font par ailleurs en sorte d'empêcher une personne de comprendre quand, où et comment voter, ce qui fait en sorte que sa voix ne sera pas entendue. Il en résulte également un isolement, qui peut avoir un effet négatif sur le sentiment d'appartenance, l'estime de soi, la santé mentale et le bien-être global d'une personne.

« Notre démocratie ne répond pas équitablement aux besoins de tous les individus de notre grand pays puisque certains sont tout simplement en situation d'invisibilité, souligne Mélanie Valcin, directrice régionale pour le Québec, le Nunavut et les provinces atlantiques au collège Frontière. Les différents ordres de gouvernement, les entreprises, les organismes communautaires et de charité, toute la société civile doit travailler ensemble pour établir des politiques et des pratiques permettant aux personnes ayant un faible niveau de littératie d'apporter leur pleine contribution en tant qu'électeurs, mais aussi en tant que bénévoles et

même moteurs de changement. Nous croyons que l'alphabétisation est un droit [de la personne] fondamental. »

Être un citoyen à part entière

À l'approche des élections fédérales, le collège Frontière, un organisme national sans but lucratif œuvrant pour l'alphabétisation, organise le 17 septembre prochain un dialogue national sur l'alphabétisation et la participation citoyenne dans le but d'explorer les différentes façons dont un faible niveau d'alphabétisme peut faire obstacle à une pleine participation à la société, et de mettre en avant des pistes de solution.

Amel Zaazaa est présidente de la Fondation Paroles de femmes. Elle fait partie des panélistes de l'événement. Selon elle, lorsque l'on parle de littératie, on se limite aux difficultés en lecture, en écriture et en calcul. « Or, c'est bien plus large que cela, estime-t-elle. Une personne peu alphabétisée va avoir du mal à développer une pensée critique, à résoudre des problèmes et à comprendre l'environnement dans lequel elle vit. Comment comprendre le fonctionnement des différents ordres de gouvernement, le système électoral, les grands enjeux de société? Comment entrer dans un CA, appréhender la structure de l'entreprise lorsque l'on a du mal à s'exprimer dans la langue commune? »

M^{me} Zaazaa insiste sur l'importance de l'éducation. Elle croit que les gouvernements devraient en faire plus pour que l'école soit mieux adaptée aux besoins spécifiques des enfants qui sont en marge du système, ceux qui ont des difficultés d'apprentissage, qui sont en situation de pauvreté, dont les parents ne parlent pas eux-mêmes le français, les décrocheurs, etc.

« Lorsque le sujet est abordé, il l'est trop souvent d'un point de vue économique, regrette-t-elle. Or, avoir un fai-

« Lorsque le sujet est abordé, il l'est trop souvent d'un point de vue économique »



ble niveau de littératie impacte certes la capacité à se trouver un travail, mais cela empêche d'abord et avant tout d'être un citoyen à part entière. »

Créer des ponts

François-Xavier Michaux, directeur général d'Exeko, un organisme montréalais d'innovation sociale, insiste lui aussi sur la littératie critique, un outil fondamental pour comprendre le monde qui nous entoure et donc, prendre sa place dans la société.

« C'est particulièrement important chez les personnes qui vivent l'exclusion, car elles se situent souvent en état de marginalisation intellectuelle, explique-t-il. Il y a tout un ensemble de mécanismes qui font que la voix, les opinions, l'intelligence des personnes marginalisées sont infériorisées, décredibilisées, infantilisées, disqualifiées. C'est une énorme richesse dont notre société se prive. »

La participation citoyenne permet de créer des ponts entre les individus et ceux qui détiennent le pouvoir. Ceux qui ne participent pas d'une manière ou

« Avoir un faible niveau de littératie impacte certes la capacité à se trouver un travail, mais cela empêche d'abord et avant tout d'être un citoyen à part entière »

Les personnes scolarisées ont plus tendance à s'engager civiquement que celles qui le sont moins.

GETTY IMAGES

d'une autre demeurent dans l'ombre et leurs besoins ne sont pas pris en compte. Il est d'ailleurs peu question de littératie dans les plateformes électorales.

« Les candidats répondent aux besoins de ceux qui votent, déplore Amel Zaazaa. C'est un cercle vicieux. Les gens marginalisés sont des sans-voix, ils ne se font pas entendre, donc on ne s'occupe pas de leurs problèmes. »

264 millions de jeunes non scolarisés dans le monde, dont 32 millions d'enfants handicapés



750 millions : c'est le nombre de personnes illettrées dans le monde selon l'UNESCO. Et à l'heure de la rentrée, ce sont 264 millions d'enfants et d'adolescents qui ne sont pas encore scolarisés, dont 32 millions d'enfants handicapés, selon Humanité et Inclusion (HI). « Au train où vont les choses, nous n'atteindrons pas l'objectif d'une éducation de qualité et inclusive pour tous, le quatrième objectif des Objectifs de développement durable, d'ici 2030 », fait valoir l'organisme dans un communiqué. Parmi les facteurs limitant l'accès à l'éducation des enfants handicapés : un manque d'information et de sensibilisation des communautés et des familles aux problèmes auxquels sont confrontées les personnes handicapées, la stigmatisation liée aux croyances et pratiques religieuses et traditionnelles, les pratiques pédagogiques et l'environnement scolaire qui ne sont pas adaptés à leurs besoins particuliers, ou encore l'absence de politiques d'éducation intégratrices aux niveaux national et local. Travaillant dans le domaine de l'éducation depuis 1998, HI concentre son action auprès des enfants les plus vulnérables et les plus exclus du monde. Sur la photo, Tresor, un jeune Togolais de sept ans mal voyant, est intégré à l'école en milieu ordinaire. Il apprend le braille avec le soutien d'un enseignant itinérant. Faute de pouvoir former tout le corps enseignant, on a mis en place cette solution pour soutenir les enfants et les professeurs lorsqu'il faut définir une pédagogie différente. Ce système ne permet pas encore de répondre à tous les besoins, mais il donne de bons résultats chez les enfants accompagnés, selon HI.

RÉGIS BINARD HUMANITÉ & INCLUSION CANADA.

**POUR UNE STRATÉGIE DE LUTTE
CONTRE L'ANALPHABÉTISME**

Agissons en milieu de travail !



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ



<https://ftq.qc.ca> | <https://www.facebook.com/laFTQ>



« L'alphabétisation devrait être reconnue comme une priorité stratégique exigeant une coopération interministérielle et intergouvernementale. Elle devrait représenter un pilier central de toute stratégie globale de réduction de la pauvreté. »

La littératie pour lutter contre la pauvreté

Les personnes les plus pauvres sont aussi celles qui ont le plus faible niveau de littératie

Parmi les Québécois qui vivent de l'aide sociale, 67 % ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires, contre 13 % dans la population en général, selon l'Enquête sociale générale de Statistique Canada. Une donnée qui ne laisse aucun doute quant à la corrélation entre pauvreté et littératie.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN
Collaboration spéciale

« Plus les personnes vivent des situations de pauvreté, plus leur niveau de littératie est bas, précise Virginie Larivière, co-porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Lequel est la cause, lequel est la conséquence, c'est difficile à établir, mais il y a un lien indéniable entre les deux. »

Plusieurs éléments font en sorte que les gens se trouvent ou se retrouvent en situation de pauvreté et qu'ils y demeurent à long terme. Le fait de ne pas avoir de diplôme en fait partie, non seulement parce que les revenus issus du travail sont généralement plus faibles que dans la population des diplômés, mais aussi parce que cela ne facilite pas le transfert de connaissances du parent à l'enfant, selon le collège Frontière.

« En outre, un bon niveau de littératie permet de faire des choix éclairés, que ce soit du point de vue de ses dépenses mais aussi de sa santé et de son alimentation, ajoute M^{me} Larivière. Il est difficile de bien se nourrir lorsque l'on n'est pas capable de comprendre les étiquettes des produits ou le menu au restaurant. »

Multiplication des handicaps

Ce constat, le collège Frontière le partage entièrement. L'organisme, fondé en 1899 sur le principe que l'alphabétisation est un droit, vient de publier un rapport de recherche national portant sur l'alphabétisation et le développement des compétences essentielles comme stratégies de lutte contre la pauvreté. Une étude à

laquelle plus de 400 organismes ont participé, dont 25 % se trouvent au Québec. Cette étude a pour objectif de mettre en avant les actions innovantes permettant de mieux desservir les populations qui en ont besoin.

« Les personnes ayant un faible niveau de littératie multiplient les handicaps, explique Mélanie Valcin, directrice régionale pour le Québec, le Nunavut et les provinces atlantiques au collège Frontière. Ce n'est pas qu'une question de lecture, d'écriture et de calcul. Il y a des conséquences moins évidentes sur l'accès aux soins et au logement, la capacité à gérer un revenu, etc. Les conséquences sont multiples et souvent invisibles. »

Au cœur du projet national de recherche réside la conviction selon laquelle l'alphabétisation peut donner aux adultes peu qualifiés vivant dans la pauvreté les connaissances, la confiance, la résilience et l'autonomie dont ils ont besoin pour surmonter les défis auxquels ils font face et mener une vie productive.

« Ces compétences peuvent aider les individus à mieux comprendre la société dans laquelle ils vivent, insiste M^{me} Valcin. L'alphabétisation est une étape clé sur la voie menant à l'emploi, mais également à l'inclusion sociale et à la pleine participation aux dimensions enrichissantes de la société, telles que l'engagement social, citoyen et politique. »

Collaboration entre les organismes

Le rapport recommande ainsi que les gouvernements reconnaissent que l'alphabétisation est un droit de la personne fondamentale et que,

Gwen Ross, tutrice en anglais au Collège Frontière, enseigne à Marvin De Leon, employé dans un hôtel de Whitehorse, au Yukon. Le Collège Frontière, fondé en 1899, a été le premier organisme canadien à œuvrer pour l'alphabétisation.

COLLÈGE FRONTIÈRE

de ce fait, il doit figurer parmi les priorités politiques.

« L'alphabétisation devrait être reconnue comme une priorité stratégique exigeant une coopération interministérielle et intergouvernementale, souligne Mélanie Valcin. Elle devrait représenter un pilier central de toute stratégie globale de réduction de la pauvreté. Aussi, les financements des programmes d'alphabétisation et de compétences essentielles nécessiteraient d'être durables et prévisibles, tout en favorisant l'innovation. »

Parmi ces innovations, le travail de collaboration entre les différents fournisseurs de services, plutôt que la concurrence entre eux. Mélanie Valcin fait valoir par exemple que la mise en place de guichets uniques au sein desquels les personnes en situation de pauvreté peuvent trouver tous les services répondant à leurs besoins — alphabétisation, employabilité et formation professionnelle, banque alimentaire, etc. — est souvent une réussite.

« Historiquement, les organismes de lutte contre la pauvreté et les groupes d'alphabétisation ont des revendications communes, confirme Virginie Larivière. L'éducation gratuite pour tous, des programmes pour les décrocheurs, le réinvestissement en éducation et, plus largement, le rehaussement du filet de protection sociale. Nous avons tout intérêt à travailler de concert. »

Un travail qui semble avoir eu un premier écho du côté du gouvernement fédéral, puisque sa première Stratégie de réduction de la pauvreté, publiée il y a tout juste un an, reconnaît l'alphabétisation comme un des moyens de lutte. La recherche nationale menée par le collège Frontière a d'ailleurs été lancée dans la foulée et financée par le ministère de l'Emploi et du Développement social.

« Bien qu'il y ait des signes encourageants en matière de soutien et d'investissements dans l'alphabétisation, conclut Mélanie Valcin, il y a encore de grands besoins sur le plan du financement provenant de tous les ordres de gouvernement afin que nous puissions aider tous les individus qui ont un faible niveau d'alphabétisme. »



L'alphabétisation,
Une leçon pour la vie.

Literacy:
Learning for Life.

17 septembre 2019

FORUM NATIONAL
de Collège Frontière

ALPHABÉTISATION
et
**PARTICIPATION
CITOYENNE**

Commanditaire principal :  En collaboration avec : 

Inscrivez-vous
COLLEGEFRONTIERE.CA

*L'inscription est gratuite.
Les places sont limitées.*

12H00 À 16H00 HAE
**ÉCOMUSÉE DU FIER
MONDE**
2050, RUE AMHERST,
MONTRÉAL

LA LANGUE EST DONC UNE HISTOIRE D'AMOUR

UN FILM D'ANDRES LIVOV









**DÉCOUVREZ
UNE CLASSE PAS
COMME LES AUTRES, CELLE
DE MADAME LOISEAU, QUI
TRANSMET LE FRANÇAIS
À DES ARRIVANTS
ADULTES.**





AU CINÉMA DÈS LE 11 OCTOBRE

ORGANISEZ VOTRE PROJECTION SPÉCIALE À PARTIR DE 11 OCTOBRE 2019
Contactez Maison 4:3 au 438 387-1547 / info@maison4tiers.com

LES FILMS DE
L'AUTRE 

L'éducation aux adultes, parent pauvre du système

Il faut un financement à la hauteur des besoins pour l'accompagnement des élèves

MARIE-HÉLÈNE ALARIE
Collaboration spéciale

Au Québec, les personnes inscrites en alphabétisation fréquentent des centres qui font partie de l'éducation aux adultes, un secteur où les budgets ne sont pas toujours transparents : « On ne connaît pas toujours exactement les sommes consacrées à l'alphabétisation puisque les enveloppes peuvent être dépensées à la discrétion des commissions scolaires », précise Brigitte Bilodeau, vice-présidente à la CSQ (Centrale des syndicats du Québec). Pourtant, un financement adéquat et réservé à cette fin aurait une grande importance pour les 8736 élèves en alphabétisation qui sont, pour plusieurs, des jeunes qui arrivent avec de multiples problèmes.

Dans l'attente de cet engagement de la part du gouvernement, « on commence toutefois à voir certains changements », explique la vice-présidente de la CSQ, qui ajoute que « 2 millions de dollars supplémentaires ont été octroyés aux SARCA ». Les SARCA sont des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement mis sur pied par le ministère de l'Éducation pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires des personnes de 16 ans et plus. Il y a aussi 4 millions de dollars qui seront ajoutés à la mesure « Accroche-toi », qui vise les élèves ayant des besoins particuliers à la formation générale des adultes. Ce qui encourage Brigitte Bilodeau avec cette mesure, c'est que chacune des commissions scolaires recevra un montant de base de 80 000 \$. « On peut penser que cette mesure qui s'adresse aux élèves ayant des besoins particuliers bénéficiera à de nombreux



Selon la vice-présidente de la CSQ, les besoins des élèves en alphabétisation sont différents d'un individu à l'autre.
ISTOCKPHOTO

élèves en alphabétisation », ajoute-t-elle. Actuellement, 8736 élèves sont inscrits en alphabétisation sur un total de 190 000 élèves à la formation générale des adultes. Parmi eux se trouvent des gens qui ont quitté l'école depuis longtemps et des jeunes

qui ont décroché avant d'avoir obtenu un diplôme et qui montrent des retards importants.

Manque criant de services

Traditionnellement, il y a très peu de services aux élèves à besoins particu-

liers à l'éducation aux adultes. « Pendant des années, peu ou pas de ressources ont été allouées aux psychologues, aux travailleurs sociaux ou encore aux orthopédagogues, affirme Brigitte Bilodeau. Ça commence tout juste à changer, mais c'est encore

« On ne connaît pas toujours exactement les sommes consacrées à l'alphabétisation puisque les enveloppes peuvent être dépensées à la discrétion des commissions scolaires »

nettement insuffisant pour répondre aux besoins de cette clientèle. »

Pour maintenir ces élèves dans un parcours de raccrochage, il est primordial de leur fournir un accompagnement individuel, ajoute-t-elle. « Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre comme celui que l'on connaît, ce serait intéressant que ces personnes puissent être accompagnées et qu'elles puissent aller chercher une formation qui les autorisera à intégrer ensuite la vie active et à contribuer à la société », affirme la vice-présidente.

« Dans un sens, il en va de notre responsabilité sociale : on a le devoir d'offrir à ces élèves des services qui leur permettent d'aller au bout de leur potentiel, conclut Brigitte Bilodeau. On entend souvent dire que le système d'éducation devrait permettre aux élèves d'atteindre leur plein potentiel : pour faire progresser les élèves en alphabétisation, il faut du soutien et des services appropriés à leurs besoins, qui sont immenses et différents d'un individu à l'autre. »

Cette section spéciale a été produite par l'équipe des publications spéciales du *Devoir*, grâce au soutien des annonceurs qui y figurent. Ces derniers n'ont cependant pas de droit de regard sur les textes. La rédaction du *Devoir* n'a pas pris part à la production de ces contenus.

Au Québec, plus de la moitié des personnes âgées de 16 à 65 ans éprouvent des problèmes de lecture.

Ensemble, agissons pour
l'alphabétisation!

FSE FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT CSQ

CSQ Centrale des syndicats du Québec

1819-310

Aidez-nous à faire
du Québec la société
la plus alphabétisée !

DONNEZ

fondationalphabetisation.org

Fondation pour l'alphabétisation

B 12 | PETITES ANNONCES

REGROUPEMENT IMMOBILIER

ADRESSES DE PRESTIGE

Aussi simple que ça!

David et Alexandre.com
VOS COURTIERES IMMOBILIERES RE/MAX

David Roux inc. et Alexandre Meloche inc.
514.374.4000

RE/MAX ALLIANCE
3299, rue Beaubien Est, Montréal

LAC BROME

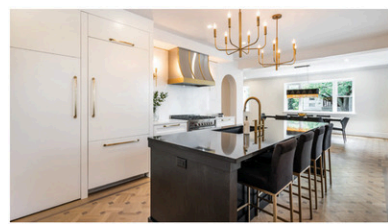
3.7 ACRES à Knowlton, en périphérie du village. Une entrée avec portail vous amène à cette superbe maison familiale de style traditionnel avec sa grande cuisine et ses vérandas. Garage chauffé, terrain paysagé, étang. **850 000 \$**

LOIS HARDACKER
Ctr. imm. Agréé. Royal LePage Au Sommet, Agence Immobilière

SUTTON

3 ACRES à proximité du centre de ski et du village. Résidence spacieuse tout confort, garage attenant, piscine creusée. Endroit paisible, agréable à l'année: ski, sentiers pédestres, vélo, sans oublier les arts, les restos, et plus. **740 000 \$**

450 242-2000
www.loishardacker.com



VISITE LIBRE

Dimanche le 8 septembre, de 14 - 16 h
387, ch. Côte-Ste-Catherine, Outremont

Une symbiose parfaite entre le cachet ancestral et le style contemporain d'aujourd'hui

6 CAC, 3+1 SDB - MLS 11618564 - 3 387 000 \$

Comptez-vous parmi les privilégiés qui auront la chance de visiter cette majestueuse demeure en exclusivité

SOTHEBYSREALTY.CA | Entreprise autonome et indépendante. Agence immobilière.



Victoria Marinacci

Courtier immobilier

438.828.3428

vmarinacci@sothebysrealty.ca

genestmarinacci.com



Monica Genest

Courtier immobilier

514.400.0280

mgenest@sothebysrealty.ca

Sotheby's | Québec
INTERNATIONAL REALTY

Pour annoncer dans ce regroupement contacter **Alexandra Martinez** au **514 985-3313** ou amartinez@ledevoir.com

AVIS LÉGAUX

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

AVIS PUBLIC est donné, que lors de sa séance ordinaire tenue le 5 août 2019, le conseil municipal de la Ville de Westmount a ordonné au greffier de la Ville, ou dans son absence au greffier adjoint de vendre à l'enchère publique les immeubles décrits ci-après conformément à la Loi sur les cités et villes.

Cette vente aura lieu le mercredi 25 septembre 2019, à 10 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest à Westmount.

Un immeuble sera exclu de la vente si les taxes, les intérêts et les frais sont payés avant le moment prévu pour la vente.

Le prix d'adjudication de ces immeubles sera payable immédiatement, en argent comptant, par chèque visé ou par traite bancaire fait à l'ordre de la Ville de Westmount.

Ces immeubles seront vendus avec, et sujet à, toutes les servitudes, actives et passives, apparentes ou occultes, les affectant ou pouvant les affecter, ainsi qu'à toutes déclarations de copropriété pouvant les affecter.

DESCRIPTION DES IMMEUBLES :

Description : **Lot no 1580817 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal**
Adresse de l'immeuble : 1 Avenue Claremont, Westmount, Québec
Propriétaire : Coralie-Catherine GERVAIS et Manuel Olivier GERVAIS
No de matricule : 9637-26-1842-9-000-0000

Description : **Lot no 1581222 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal**
Adresse de l'immeuble : 319 Avenue Prince-Albert, Westmount, Québec
Propriétaire : Sohrab SAIDI-GARAKANI
No de matricule : 9637-84-5799-6-000-0000

Description : **Lot no 1582925 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal**
Adresse de l'immeuble : 628 Avenue Murray Hill, Westmount, Québec
Propriétaire : Robyn LONDON
No de matricule : 9638-34-5510-0-000-0000

Description : **Lot no 1583808 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal**
Adresse de l'immeuble : 14 Avenue Hudson, Westmount, Québec
Propriétaire : 9350-2342 Quebec Inc.
No de matricule : 9638-97-6018-0-000-0000

Description : **Lot commun no 2626564 et lot exclusif no 2744535 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal**
Adresse de l'immeuble : 4410 Chemin de la Côte-des-Neiges, Suite 402, Westmount, Québec
Propriétaire : Christopher MACDONALD et Tracie Wai Yin WONG
No de matricule : 9639-44-7768-9-001-0008

Description : **Lot no 1584305 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal**
Adresse de l'immeuble : 396 avenue Olivier, Westmount, Québec
Propriétaire : Yael OUIEL, Gracia MIMIRAN et Gabriel OUIEL
No de matricule : 9738-55-3279-7-000-0000

DONNÉ à Westmount, le 7 septembre 2019.
Andrew Brownstein, Greffier adjoint de la Ville

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
C.c.Q., art. 795, al. 2)
Prenez avis que Rachel BRODEUR en son vivant domiciliée au 740, boulevard Montpellier, unité 403, Ville Saint-Laurent (Québec) H4L 5B1 est décédée à Montréal le 13 mai 2019. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Gabriel Perron-Oddo, notaire, située au 7575, route Transcanadienne, bureau 106, Montréal (Québec) H4T 1V6 du lundi au vendredi entre 9h et 17h sur rendez-vous. Fait à Montréal ce 5 mai 2019 Me Gabriel Perron-Oddo, notaire

Avis est par les présentes donné que la faillite de : **8892512 Canada inc.** Johnny Freight Situé au : 1281, Place Henri-Dunant, Joliette, Québec, J6E 3T4 est survenue le 29-08-2019 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18-09-2019 à 10:00 Au bureau du syndic au: 200-1130, boul Curé-Labelle, Laval, Québec, H7V 3T7 Jean Fortin, Syndic autorisés en insolvabilité Tél. 450-442-3260 JeanFortin.com

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
C.c.Q. art. 795
Prenez avis que **Thérèse Aucoin**, en son vivant domiciliée au 201-707, rue Martel, Richelieu, Québec, J3L 5R7, est décédée à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 2 août 2019. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, au 47, rue Georges-Pépin, Chambly, Québec, J3L 4X8. Donné ce 5 septembre 2019. Bernard Larivière, liquidateur

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Prenez avis que **Jean MONTPLAISIR**, en son vivant domicilié au 65 Les Cèdres, Laval, province de Québec, H7R 1C4, Canada, est décédé à Laval, Québec, le 13 septembre 2016. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, au domicile de Louis MONTPLAISIR, co-liquidateur de la succession, résidant au 4350, 1ère avenue, Laval, province de Québec, H7R 2X7, Canada. Donné ce 4 septembre 2019 Me André DUFRESNE, Notaire

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 16 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** : Réservations avant **11 h le vendredi**

Publications du **mercredi** : Réservations avant **16 h le vendredi**

POUR NOUS JOINDRE
avisde@ledevoir.com
Tél. : 514-985-3344
Fax : 514-985-3340
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Donnez...



« Joignez-vous à moi pour aider le CHUM à nous offrir des soins toujours meilleurs. Donnez à la Fondation du CHUM! »

Yvon Deschamps

Yvon Deschamps
Porteur parole bénévole de la Fondation du CHUM



514 890-8077
1 866 DON-CHUM

fondationduchum.com



Les petits frères des Pauvres

La famille des personnes âgées seules

Pour donner

1.866.627.8653



CONCOURS FOU DE CULTURE

Inscrivez-vous à notre nouveau **Courrier des écrans** et courez la chance de gagner un de nos paniers Fou de culture, d'une valeur de 1600 \$.

Pour participer, rendez-vous au www.ledevoir.com/foudeculture

LEDEVOIR

